



Revue technique et institutionnelle sur les Systèmes d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) au Mali

Sous traitance

Observatoire Economique et Statistique
d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT)

Janvier 2011

SOMMAIRE

Page

SIGLES ABREVIATIONS	4
Résumé exécutif	6
1. Introduction	9
2. Sources et qualité des données sur le marché du travail	9
2.1 Enquêtes sur la population active et autres enquêtes sur les ménages	9
2.2 Enquêtes auprès des établissements : bilan de l'emploi en 2008 dans le secteur moderne	13
2.3 Base de données administratives	14
2.4 Autres sources de données	16
3. Mesure du travail décent.....	16
3.1 Disponibilité des indicateurs sur le travail décent	16
3.2 Ajustement des questionnaires par rapport aux indicateurs non mesurables	22
3.3 Raisons principales de la non estimation des indicateurs mesurables	26
3.4 Récapitulatif des indicateurs estimés et publiés sur le travail décent.....	26
4. Gestion de l'information sur le marché du travail.....	31
4.1 Structures intervenant dans le SIMT.....	31
4.2 Fonctionnement du SIMT.....	35
5. Programme pays du travail décent et coopération technique.....	36
5.1 Programme national de promotion du travail décent (PPTD).....	36
5.2 Schéma de développement de la statistique du Mali 2006-2010	36
5.3 Coopération technique portant sur l'amélioration des statistiques	37
6. Plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles	39
6.1 Eriger le DOEF en direction avec une gestion autonome.....	39
6.2 Renforcer les attributions du Comité National Consultatif du SIMT.....	39
6.3 Intégrer dans le prochain schéma de développement de la statistique, un programme annuel d'enquête sur l'emploi dans les ménages	40
6.4. Inscrire le bilan de l'emploi dans le programme des enquêtes auprès des entreprises.....	40
6.5 Renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes.....	40
6.6 Appuyer la Direction Nationale de l'Emploi pour la mise en place de la base de données sur l'emploi	41
6.7 Réfléchir au sein du Comité National Consultatif à une politique efficace de diffusion de l'information	41
6.8 Développer une coordination des appuis des partenaires techniques et financiers.....	41
7. Conclusion	41
Annexe 1 : Présentation des enquêtes sur la population active et d'autres enquêtes sur les ménages comportant des modules sur le marché du travail	43
Annexe 2 : Présentation des enquêtes auprès des établissements	55

Annexe 3 : Présentation des bases de données administratives60
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées.....65
Références bibliographiques67

SIGLES ABREVIATIONS

ACBF	African Capacity Building Foundation
ACP	Afrique Caraïbe Pacifique
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AGEROUTE	Agence d'exécution des Travaux d'intérêt public pour l'entretien routier
AGETIPE	Agence d'exécution des Travaux d'intérêt public pour l'emploi
AMM	Association des Municipalités du Mali
AMO	Assurance maladie obligatoire
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence Pour l'Emploi des Jeunes (APEJ)
ASDI	Agence Suédoise de Développement et d'Intégration
BIT	Bureau International du Travail
CAF	Caisse des allocations familiales
CAFAT	Caisse d'allocation familiale et des accidents de travail
CESC	Conseil Economique, Social et Culture
CIF-OIT	centre International de formation de l'OIT à Turin
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CITI	Classification Internationale Type par Industrie
CITP	Classification Internationale Type par Profession
CNPM	Conseil National du Patronat du Mali
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CSCR	Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSTM	Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali
CT-CSLP	Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DEVINFO	Logiciel de développement et de gestion de base de données
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DNT	Direction Nationale du Travail
DOEF/ANPE	Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'ANPE
DOME	Dictionnaire opérationnel des métiers
ELIM	Enquête légère intégrée auprès des ménages
EMEP	Enquête malienne d'évaluation de la pauvreté
EMOP	Enquête modulaire permanente auprès des ménages
ENTE	Enquête Nationale sur le Travail des Enfants
EPA	Etablissement Public à caractère Administratif
EPAM	Enquête permanente auprès des ménages
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FARE	Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi
FED	Fonds européen pour le développement
FNAM	Fédération Nationale des Artisans du Mali
INPS	Institut Nationale de Prévoyance Sociale
INSTAT	Institut National de la Statistique
LMIS	Labour market information system
NAEMA	Nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT
ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementale

ORACLE	Logiciel de développement et de gestion de base de données
PAPESPRIM	Programme d'appui à la promotion de l'emploi dans le secteur privé au Mali
PPAB	Programme pluri annuel d'appui budgétaire au Mali
PPTD	Programme pays pour la promotion du travail décent
RECAP	Renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDS	Schéma de développement de la statistique
SE	Secteur d'énumération
SIMT	Système d'information sur le marché du travail
SSN	Système statistique national
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UFAE	Unités de Formation auprès des Entreprises
UNP	Unité Nationale du Projet
UNTM	Union Nationale des Travailleurs du Mali
VIH/SIDA	Virus d'immuno déficience humain/syndrome d'immuno déficience acquis

Résumé exécutif

La revue technique et institutionnelle du système d'information sur le marché du travail (SIMT) au Mali a été réalisée en janvier 2011 dans le cadre du projet RECAP mis en œuvre par le centre International de Formation de l'OIT à Turin en Italie, avec l'appui financier de la Commission européenne. Elle a eu pour objectifs spécifiques : i) d'évaluer les forces et les faiblesses du SIMT existant pour mesurer et analyser les indicateurs du travail décent, ii) analyser les approches et les interventions de la Communauté Européenne et d'autres donateurs en soutien aux SIMT, iii) proposer un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles des SIMT pour permettre le suivi des indicateurs du travail décent.

Sources et qualité des données sur le marché du travail

Les statistiques du travail proviennent à la fois des enquêtes auprès des ménages, des entreprises, des sources courantes et des bases administratives courantes. Au Mali, la première source pertinente pour la mesure des indicateurs sur le travail décent est l'enquête permanente auprès des ménages (EPAM) réalisée par le Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (DOEF/ANPE).

L'EPAM est une enquête nationale sur l'emploi, avec une périodicité de 2 à 3 ans, qui utilise les concepts standard du BIT. Elle est réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de 3000 ménages. La dernière enquête réalisée est celle de 2010 mais les résultats ne sont pas encore disponibles. Les résultats sont publiés par-contre pour l'enquête de 2007.

Le problème technique posé à cette enquête est le manque de mise à jour de sa base de sondage issue du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998 (RGPH 1998). L'estimation de la structure de la population selon sexe par l'EPAM 2007 diffère de celle issue plus tard du RGPH 2009. Ces anomalies sont probablement corrigées lors de l'EPAM de 2010 dont la base de sondage était le RGPH 2009.

D'autres sources de données importantes pour la production des indicateurs du travail décent sont : l'enquête nationale sur le travail des enfants au Mali par l'INSTAT en 2005, le bilan de l'emploi dans le secteur moderne en 2008 par le DOEF/ANPE, la base de données de l'Institut National de Prévoyance Sociale (Schéma INPS) et la base de données dynamique Malikunnafofi géré par l'Institut National de la Statistique (INSTAT).

Des données complémentaires proviennent des sources telles que l'enquête démographique et de santé de 2006 réalisée par l'INSTAT et les statistiques courantes de la Direction Nationale du Travail.

Mesure du travail décent

Les sources de données identifiées, permettent de mesurer 43 indicateurs du travail décent sur les 64 définis. En l'occurrence, l'EPAM 2007 permet de mesurer 29 indicateurs, alors que seulement 7 parmi ces indicateurs sont réellement estimés et publiés. Les indicateurs publiés de façon générale sont relatifs aux éléments fondamentaux suivants dans l'agenda du travail décent : i) Possibilité d'emploi, ii) Horaires décents e iii) contexte économique et social du travail décent. Il en résulte une sous exploitation des sources de données existantes sur l'emploi et le travail décent, qu'il s'agisse des enquêtes ou des statistiques courantes dans les administrations.

Par contre, le tiers des indicateurs n'est pas mesurable à partir des sources existantes. Ces indicateurs portent essentiellement sur : i) la capacité de concilier le travail, la vie de famille et la vie privée, ii) l'égalité de chance et traitement dans l'emploi, iii) la sécurité au lieu du travail et iv) le dialogue social, la représentation des travailleurs et des employeurs. Des ajustements des questionnaires ou des supports de collecte sont proposés pour permettre la mesure de ces indicateurs. Des risques de surcharge du travail et de fatigue des enquêtés sont cependant à prendre en considération.

Gestion de l'information sur le marché du travail

Les principaux producteurs de données statistiques dans le SIMT sont l'INSTAT, l'INPS et le DOEF/ANPE. C'est cette dernière structure qui joue le rôle de premier rang dans la production de l'information sur le marché du travail. En plus de l'EPAM et du bilan de l'emploi que l'observatoire réalise, il élabore et publie régulièrement : i) un bulletin semestriel d'information sur le marché du travail et ii) un rapport d'analyse situationnelle annuelle du marché du travail. Ces activités sont réalisées avec l'appui financier de l'ACBF et technique d'AFRISTAT à travers la mise en œuvre d'un projet régional sur le système d'information sur le marché du travail (LMIS en anglais).

Il existe un cadre consultatif de producteurs et utilisateurs des informations sur le marché du travail. Ce cadre est créé pour la mise en œuvre du projet LMIS. Il est récent et n'est pas totalement opérationnel. Il comprend en plus des trois principaux producteurs, les structures suivantes : i) la Direction Nationale du Travail (DNT), ii) la Direction Nationale de l'Emploi (DNE), iii) l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), iv) le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), v) l'Université et vi) la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM). Ces structures sont plus utilisatrices que productrices de données.

Malgré l'existence de ce cadre consultatif, la synergie entre les producteurs n'est pas forte, tout comme la collaboration entre les utilisateurs d'une part et entre ceux-ci et les producteurs d'autre part. Des contraintes de moyens s'imposent aux producteurs, tandis que les utilisateurs ne semblent pas être satisfaits de leur besoin en statistiques de travail. Une amélioration du cadre de concertation des acteurs du système s'impose.

Programme pays du travail décent et coopération technique

Le programme national pour la promotion du travail décent (PPTD) est en gestation. Il est élaboré par la DNT avec l'appui technique du BIT. Le contenu n'a pas été révélé à la revue mais il sera finalisé et mise en œuvre à partir de cette année 2011.

S'agissant du schéma directeur de la statistique qui a couvert la période de 2006-2010, il n'a pas accordé à l'INSTAT une place centrale dans la production des statistiques du travail. L'INSTAT appuyait essentiellement le DOEF/ANPE pour la réalisation de l'EPAM. Des indicateurs complémentaires devraient être fournis par des structures sectorielles telles que la CPS et l'INPS.

Les activités du SIMT se déroulent avec l'appui technique et financier des structures suivantes : i) la Commission Européenne, ii) l'ACBF, iii) la coopération suédoise et vi) la coopération danoise. Le BIT met en œuvre depuis 2008 pour une durée de 4 ans, un projet de lutte contre le travail des enfants par l'éducation. Ce projet est financé par le BIT dans un vaste programme régional qui couvre 11 pays ACP dont le Mali.

Par ailleurs, la Commission Européenne a aussi financé dans le cadre du 10^{ème} FED, un projet d'appuis institutionnels pour la mise en œuvre du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Ce projet est piloté par le Cabinet GOPA Consultants et vise à fournir une assistance technique de long terme en général au système statistique national (SSN), en particulier pour les statistiques de l'éducation et de la santé.

African Capacity Building Foundation a financé un programme régional d'amélioration des statistiques du travail dénommé LMIS (labour market information system). Ce programme bénéficie à cinq pays africains que sont le Cameroun, le Nigeria, le Mali, l'Ouganda et la Zambie. L'unité nationale du projet au Mali est le DOEF/ANPE. Les activités ont démarré en 2009. Le projet sera à termes en juin 2012.

La coopération suédoise a financé un nouveau projet d'enquête modulaire permanente (EMOP) qui sera exécutée par l'INSTAT. L'un des modules de cette enquête concerne l'emploi. La première expérience a démarré cette année.

La coopération danoise a financé pour la période 2007-2012, un programme d'appui à la promotion de l'emploi dans le secteur privé au Mali (PAPEPRIM). L'une des activités de ce programme est la mise en

place d'une base de données sur l'emploi et la formation professionnelle. Cette activité est gérée par la Direction Nationale de l'Emploi.

Plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles

Des actions sont définies et portent à la fois sur les aspects institutionnels et techniques du SIMT. Elles sont relatives : i) à l'ancrage institutionnel pour le développement du SIMT, ii) au schéma de développement de la statistique, iii) à l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, iv) à la diffusion des données et v) à la coopération technique. Ces actions peuvent être mises en œuvre essentiellement par l'Etat Malien qui peut être accompagné par des partenaires techniques et financiers. Elles sont rappelées ci-dessous :

1. Eriger le DOEF en direction avec une gestion autonome pour permettre à cette structure de répondre efficacement au besoin de ses interlocuteurs
2. Renforcer les attributions du Comité National Consultatif du SIMT dans le but d'améliorer la synergie entre les acteurs par l'organisation des rencontres régulières
3. Intégrer dans le prochain schéma de développement de la statistique, un programme annuel d'enquête sur l'emploi dans les ménages en vue de produire régulièrement les indicateurs clés du marché du travail en général et du travail décent en particulier
4. Inscrire le bilan de l'emploi dans le programme des enquêtes auprès des entreprises avec une périodicité annuelle et insérer dans son questionnaire des questions qui permettront de mesurer les indicateurs sur la protection sociale et le dialogue social
5. Renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, en vue produire suffisamment d'indicateurs sur le travail décent à des coûts moins onéreux
6. Appuyer la Direction Nationale de l'Emploi dans la mise en place de la base de données sur l'emploi
7. Réfléchir au sein du Comité National Consultatif à une politique efficace de diffusion de l'information pour améliorer la visibilité du SIMT
8. Développer une coordination des appuis des partenaires techniques et financiers pour les rendre plus efficaces et complémentaires.

Conclusion

La revue a permis de se rendre compte des forces et faiblesses du SIMT. Comme atout majeur, le système possède plusieurs sources de données et dispose d'un cadre de concertation. Il faut cependant améliorer l'exploitation des sources de données pour produire et publier davantage d'indicateurs sur le marché du travail. La mission du Comité National Consultatif doit être par ailleurs renforcée pour améliorer la synergie entre les différents acteurs du système.

1. Introduction

Les défis du travail décent constituent de plus en plus un sujet d'importance pour les politiques de développement. L'ampleur du chômage, la prévalence des emplois précaires et peu productifs, l'étendue du secteur informel et le nombre élevé de travailleurs pauvres, sans oublier les questions liées aux fortes disparités de genre et aux inégalités spatiales, sont les caractéristiques les plus frappantes du marché du travail et des préoccupations de premier rang dans les pays en voie de développement, en Afrique de l'Ouest en général et au Mali en particulier.

L'objectif du travail décent au Mali requiert la disponibilité et l'utilisation d'une information actualisée et fiable sur le marché du travail qui renseigne aussi bien sur la quantité que sur la qualité des emplois. Pour y parvenir, il faut à l'échelle nationale voire au niveau de l'Afrique de l'Ouest, résoudre le problème crucial d'harmonisation des méthodes de collecte et de production des indicateurs comparables.

Cette revue technique et institutionnelle sur le système d'information sur le marché du travail (SIMT) au Mali a été réalisée en janvier 2011 dans le cadre du projet RECAP qui vise à renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent dans plusieurs pays d'Amérique Centrale et d'Afrique de l'Ouest. Ce projet est mis en œuvre par le centre International de l'OIT, avec l'appui financier de la Commission européenne.

La revue a eu pour objectifs spécifiques : i) d'évaluer les forces et les faiblesses du système d'information sur le marché du travail existant pour mesurer et analyser les indicateurs du travail décent, ii) d'analyser les approches et les interventions de la Communauté Européenne et d'autres donateurs en soutien aux SIMT, iii) de proposer un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles des SIMT pour permettre le suivi des indicateurs du travail décent.

La démarche méthodologique a comporté les étapes suivantes : (1) un examen des sources de données et des métadonnées des cinq dernières années, (2) un examen des indicateurs publiés par les systèmes nationaux, (3) des rencontres d'échanges et de collecte de données avec les acteurs nationaux du SIMT, (4) une recherche d'informations complémentaires, (5) l'élaboration de la synthèse.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants : i) l'inventaire des sources existantes et qualité des données sur le marché du travail, ii) la description des indicateurs du travail décent estimés ou estimables à partir des sources de données identifiées, iii) la gestion de l'information sur le marché du travail, iv) le programme du travail décent et la coopération technique et v) la proposition d'un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour l'amélioration du SIMT au Mali.

2. Sources et qualité des données sur le marché du travail

Au Mali, quatre principales sources alimentent le système d'information sur le marché du travail. Il s'agit de : i) l'enquête permanente auprès des ménages (EPAM), ii) l'enquête nationale sur le travail des enfants au Mali (ENTE), iii) le bilan de l'emploi dans le secteur moderne et les iv) deux bases de données administratives.

Le Département observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle de l'Agence nationale pour l'emploi (DOEF/ANPE) a en charge la mise en œuvre de l'EPAM et du bilan de l'emploi dans les entreprises. L'ENTE est gérée par l'Institut national de la statistique (INSTAT). Tout comme la base de données administrative dénommée « Malikunnafoni ». Enfin, l'Institut national de prévoyance sociale a une base de données administrative dénommée « Schéma INPS ».

Une analyse critique des sources de données est présentée ci-après.

2.1 Enquêtes sur la population active et autres enquêtes sur les ménages

2.1.1 Enquête permanente auprès des ménages (EPAM)

Le DOEF a, avec l'appui technique de l'INSTAT, réalisé au cours de la période 2006-2010 une enquête permanente auprès des ménages en 2007 (EPAM 2007) et la même enquête en 2010 (EPAM 2010). Il

s'agit d'une enquête nationale périodique sur l'emploi et le chômage. Les résultats de l'EPAM 2007 sont déjà publiés. Tandis que le traitement des données de l'EPAM 2010 sont cours. Ainsi, la revue s'est intéressée à l'examen de l'EPAM 2007 réalisée sur la période d'avril à mai 2007.

Les concepts standards du BIT ont été utilisés et l'enquête a porté sur la population âgée de 6 ans ou plus. L'enquête permet de calculer environ 19 indicateurs du travail décent. Les résultats de 2007 sont déjà publiés. Tandis que l'analyse des résultats de 2010 se poursuit.

Périodicité

Théoriquement, l'enquête devrait se réaliser tous les 2 ans. Mais sa réalisation connaît des retards liés aux contraintes financières et en ressources humaines.

Objectifs et champ de l'enquête

L'EPAM vise trois objectifs essentiels : i) étudier le comportement du marché du travail, les spécificités des actifs formels et informels par rapport au marché du travail et produire des statistiques sur l'activité, l'emploi, le chômage, les revenus d'activité, ii) analyser les indicateurs sur le travail décent et iii) constituer une base de données pour les études approfondies en vue d'une bonne connaissance du marché du travail au Mali.

Le champ géographique est le pays entier. Le champ social exclut les ménages collectifs tels que la prison, les hôpitaux, les casernes militaires et les ménages des fonctionnaires internationaux. Sont également exclus du champ de l'enquête, les ménages nomades. Le questionnaire «emploi» est administré à la population des personnes âgées de 10 ans et plus.

Concepts et nomenclatures

Les principaux concepts mesurés par l'EPAM sont : i) la population économique active du moment, au sens de la résolution de la CIST de 1982, ii) la situation dans l'emploi, iii) la profession et iv) la branche d'activité. S'agissant de la situation dans l'emploi, les modalités observées sont les employés, les employeurs, les travailleurs à leur propre compte et les travailleurs familiaux. Une question permet en outre de distinguer les emplois occasionnels et les emplois saisonniers.

La nomenclature utilisée pour la codification des professions et métiers est le dictionnaire opérationnel des métiers (DOME) élaboré par le Mali. Le DOME est une combinaison des branches d'activités et des métiers. Il est basé sur la CITP de 1988. La branche d'activité est codifiée à l'aide de la nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA), compatible avec la CITI troisième révision de 1990.

La mesure du concept de l'emploi a pris en compte le critère d'une heure de travail. La période de référence utilisée est la dernière semaine. S'agissant du chômage, l'enquête comporte une question sur la disponibilité de l'individu à travailler immédiatement ou dans les 15 prochains jours. Une question est aussi posée sur la recherche d'emploi avec une période de référence qui est soit la dernière semaine ou les quatre dernières semaines.

Plan de sondage

L'EPAM de 2007 est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés. La taille de l'échantillon est de 3000 ménages. Les strates d'analyse sont : Bamako, autres zones urbaines et zones rurales. La base de sondage est le fichier du recensement général de la population et de l'habitat de 1998.

Au premier degré, il a été tiré 300 secteurs d'énumération (SE). La liste des ménages est mise à jour dans les SE tirés à l'aide d'une opération de dénombrement. Un nombre constant de 10 ménages a été tiré dans chaque SE au second degré.

Outils et méthode de collecte des données

L'enquête a utilisé un questionnaire panoramique pour saisir les caractéristiques et la composition des ménages. Un questionnaire individuel est développé spécifiquement pour le volet «emploi». Il comprend les sections suivantes : i) emploi actuel, ii) activité principale, iii) activité secondaire, iv) chômage, v) trajectoire et perspective et vi) revenu hors activité. Le taux de réponse à l'enquête de 2007 est de 100%.

La version originale des questionnaires est en français. Il y a une traduction orale dans les langues des localités pendant l'entretien. L'entretien se fait par interview directe. Toutefois, en cas d'absence d'un intéressé, les réponses aux questions sont fournies par un représentant qui est soit le chef de ménage ou un adulte du ménage capable de fournir les informations.

Séries disponibles et diffusion des résultats

Le DOEF/ANPE a publié au cours du premier semestre 2008, un rapport d'analyse des premiers résultats et les principaux indicateurs calculés par l'EPAM. Concernant le volet «emploi», les principaux indicateurs suivants sont publiés dans le premier document : i) le taux d'activité, ii) le taux d'emploi, iii) le revenu d'emploi, iv) le taux de sous emploi temporel, v) la durée du travail excessive et vi) le taux de chômage. Ces indicateurs sont présentés selon les trois strates d'analyse. Ils sont aussi détaillés selon les secteurs d'activité, les catégories socio professionnelles et la situation dans l'emploi.

Les fichiers de données sont anonymes et mis à la disposition d'un public particulier sur demande.

Qualité et limite des données

L'EPAM utilise pratiquement le questionnaire de la phase 1 des enquêtes 1-2-3. Les concepts définis tels que l'emploi, le chômage, l'inactivité et le revenu du travail suivent les normes internationales. Mais compte tenu du manque de précision dans la déclaration des individus interviewés, le coût du travail renseigné par les enquêtes auprès des entreprises peut lui être préféré.

Un autre problème qu'a rencontré cette enquête est la non actualisation de sa base de sondage. Ce qui entraîne un écart dans les estimations des effectifs de population par rapport aux projections démographiques. A titre d'exemple, l'enquête a estimé à 50,7% la proportion de la population masculine. Tandis qu'une année plus tôt, en 2006, l'Enquête légère intégrée auprès des ménages réalisée par l'INSTAT estimait à 50,1% l'effectif de la population féminine. Les résultats provisoires du RGPH 2009 confirment cette tendance, en estimant à 50,4% la proportion des femmes dans la population totale.

Enfin, la périodicité de l'EPAM est assez longue. En la ramenant à l'année, l'EPAM fournirait des indicateurs réguliers sur le marché du travail et permettrait d'estimer des agrégats des comptes nationaux. En résumé, malgré ces points faibles, l'EPAM se révèle être une source pertinente d'enquête auprès des ménages pour fournir des indicateurs en général sur le marché du travail, en particulier sur le travail décent.

2.1.2 Enquête nationale sur le travail des enfants au Mali (ENTE)

L'INSTAT a réalisé en 2005 avec l'appui technique du BIT, une enquête nationale sur le travail des enfants au Mali (ENTE). Cette opération a été ponctuelle. La recommandation du BIT est de voir les variables d'intérêts intégrer dans d'autres enquêtes auprès des ménages qui mesurent l'emploi.

Objectifs et champ de l'enquête

L'objectif général de l'ENTE est de générer des données quantitatives sur les activités exercées par les

enfants. Plus spécifiquement, elle a eu pour objectif de mettre en place un système d'information sur le travail des enfants et de fournir une analyse globale de la situation des enfants occupés au Mali.

Le champ géographique est le pays entier. Le champ social exclut les ménages collectifs tels que la prison, les hôpitaux, les casernes militaires et les ménages des fonctionnaires internationaux. L'âge minimum des personnes enquêtées est de 5 ans.

Concepts et nomenclatures

De façon générale l'enquête a retenu des concepts de base pour la mesure de l'emploi et le chômage. Mais compte tenu de son principal objectif, elle a aussi retenu les concepts relatifs au travail des enfants.

Le volet « emploi » n'a pas observé la profession ou la branche d'activité économique des actifs occupés. Les concepts mesurés sont : i) la population économique active du moment, au sens de la résolution de la CIST de 1982 et ii) la situation dans l'emploi. S'agissant de la situation dans l'emploi, les modalités observées sont les employés permanents, les employés temporaires ou stagiaires rémunérés, les employeurs, les travailleurs à leur propre compte, les membres de coopératives de producteurs, les travailleurs familiaux non rémunérés et les apprentis stagiaires non rémunérés.

La mesure du concept de l'emploi a pris en compte le critère d'une heure de travail. La période de référence utilisée est la dernière semaine. S'agissant du chômage, l'enquête comporte une question sur la disponibilité de l'individu à travailler sur la période de référence identique à celle utilisée pour l'emploi. C'est sur la même période de référence de la semaine dernière qu'une question est posée sur la recherche d'emploi.

S'agissant du travail des enfants, dans le contexte du Mali, un enfant est travailleur s'il a déclaré avoir travaillé au moins une heure de temps au cours de la semaine de référence, pour un paiement en espèce ou en nature, ou sans paiement, pour un tiers, pour son propre compte ou pour celui d'un autre membre de sa famille. Il est exclu de ce champ, les activités non économiques telles que les tâches ménagères effectuées par les enfants dans leur propre ménage.

Plan de sondage

L'ENTE est une enquête par sondage stratifié à deux degrés. La base de sondage est le RGPH de 1998. Les strates sont constituées par la ville de Bamako et les huit régions du Mali. Chacune des huit régions est stratifiée en zone urbaine et zone rurale.

Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 175 SE avec une probabilité proportionnelle à la taille. La liste des ménages est mise à jour dans les SE tirés à l'aide d'une opération de dénombrement. Au deuxième degré, il a été tiré 20 ménages par SE dans les strates urbaines et 35 ménages par SE dans les strates rurales. L'échantillon final est donc de 4000 ménages.

Outils et méthode de collecte des données

L'enquête est faite à l'aide d'un questionnaire ménage et d'un questionnaire pour enfant âgé de 5 à 17 ans. Le questionnaire ménage est composé des sections suivantes : i) caractéristiques socioéconomiques de tous les membres du ménage, ii) éducation de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus, iii) le statut d'activité du moment de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus pendant la semaine de référence, iv) perceptions des parents/tuteurs sur les enfants travailleurs âgés de 5-17 ans, v) statut d'activité habituel de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus pendant les 12 derniers mois, vi) recueil d'informations à propos des enfants de 5-17 ans vivant loin du ménage ou de la famille, vii) caractéristiques du logement et viii) statut socio-économique du ménage.

Le questionnaire individuel est développé spécifiquement pour le volet « travail des enfants ». Il comprend les sections suivantes : i) éducation et fréquentation scolaire des enfants âgés de 5 à 17 ans, ii)

statut des activités courantes de tous les enfants, ii) statut des activités de tous les enfants, iii) rémunération et mode de paiement, iv) santé et sécurité des enfants, v) aspiration de tous les enfants.

La version originale des questionnaires est en français. Il y a une traduction orale dans les langues des localités pendant l'entretien. L'entretien se fait face à face. Toutefois, en cas d'absence d'un intéressé, les réponses aux questions sont fournies par un représentant qui est soit le chef de ménage ou sa conjointe.

La collecte des données s'est déroulée du 25 septembre au 25 novembre 2005. Le taux de réponse à l'ENTE est de 100%.

Séries disponibles et diffusion des résultats

Le BIT et l'INSTAT (ancienne DNSI) ont publié en 2007, le rapport final de l'ENTE en format papier. Ce rapport d'analyse porte essentiellement sur le travail des enfants. Les indicateurs portant sur le travail des enfants et les formes dangereuses du travail des enfants âgés de 5 à 17 ans ont été publiés.

Toutefois, les données collectées permettent de déterminer plusieurs indicateurs relatifs aux éléments suivants de l'agenda sur le travail décent : i) les possibilités d'emploi, ii) les gains adéquats et le travail productif, iii) les horaires décents et iv) la stabilité et la sécurité du travail.

Qualité et limite des données

Les indicateurs sur le travail des enfants sont validés. Par contre, il faudra sortir les autres indicateurs sur le travail décent et les apprécier par rapport à la réalité. Il faut cependant reconnaître que le nombre d'unités primaires sélectionnées est assez faible, soit 175 SE sur 13315 que compte le pays. Les estimations des indicateurs de l'emploi par l'EPAM pourront être préférées à celles de l'ENTE.

2.2 Enquêtes auprès des établissements : bilan de l'emploi en 2008 dans le secteur moderne

Le DOEF/ANPE a réalisé en 2009, un recensement auprès des entreprises du secteur moderne pour le bilan de l'emploi en 2008.

Périodicité

Le bilan de l'emploi se réalise tous les deux ans, mais pas forcément sur le même thème ni le même secteur. Le prochain sera réalisé en principe en 2011.

Objectifs et champ de l'enquête

Le bilan de l'emploi de 2008 a eu pour objectifs spécifiques i) de mesurer les données économiques des entreprises telles que le chiffre d'affaires, la masse salariale, l'investissement, le capital, les charges du personnel et les charges patronales, ii) d'observer le mode recrutement du personnel, ses caractéristiques et son mouvement et iii) d'analyser les moyens de renforcement des capacités professionnelles du personnel.

C'est une opération nationale qui a ratisé toutes les entreprises privées enregistrées qui se retrouvent dans le répertoire du Conseil National du Patronat du Mali. Elle couvre tous les secteurs d'activité, en dehors des activités de production marchande ou non exercées dans les ménages. L'unité statistique observée est l'établissement.

Concepts et nomenclatures

Les concepts utilisés sont : i) l'emploi (permanents, temporaires, stagiaires sous contrat de qualification et stagiaires simples ou bénévoles), ii) la formation professionnelle, et iii) la branche d'activité.

La branche d'activité est codifiée à l'aide de la nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA), compatible avec la CITI troisième révision de 1990.

Outils et méthode de collecte des données

La collecte des données a été réalisée à l'aide d'un questionnaire qui comprend les sections suivantes : i) indicateurs économiques, ii) effectif des différentes catégories du personnel et salaires bruts, iii) mouvements du personnel permanent, iv) formation professionnelle du personnel, v) évolution des métiers et vi) perspectives d'emploi.

Le questionnaire est administré directement aux chefs d'entreprises ou à son représentant. La collecte s'est déroulée du 10 août au 30 septembre 2009. L'entretien se fait par interview directe avec les chefs d'entreprises ou d'établissements. A l'issue de la collecte des données, près de 2000¹ unités économiques ont été énumérées dont 1672 ont répondu à l'enquête (questionnaires exploitables), soit un taux de réponse de 83,6%.

Séries disponibles et diffusion des résultats

L'opération sur le bilan de l'emploi permet d'obtenir les indicateurs suivants sur le travail décent : i) A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (S), ii) M – Stabilité et sécurité du travail (durée de l'emploi temporaire) (S), iii) A – Effectifs et salaires des travailleurs occasionnels/journaliers (S), iv) M – Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP-88 et v) A – Ecart salarial entre hommes et femmes (pour les salariés permanents).

Le DOEF/ANPE a élaboré un rapport d'analyse des résultats qui sera publié au cours de l'année 2011. Les fichiers de données sont anonymes et mis à la disposition d'un public particulier sur demande.

Qualité et limite des données

La principale limite de cette source est la restriction aux entreprises privées enregistrées. Par ailleurs, sa périodicité pose problème. En effet, le bilan de l'emploi du secteur moderne en 2008 a été réalisé en 2009. Mais en 2011, il sera plutôt effectué le bilan de l'emploi de 2010 pour le même secteur. Du coup, le bilan de l'emploi de 2009 dans le secteur moderne n'est pas mesuré. S'agissant de l'année 2010, son bilan peut être fait à partir de l'EPAM réalisée dans la même année.

Par ailleurs, le bilan de l'emploi dans le secteur moderne a une portée plus limitée que l'EPAM. En effet, si les résultats de l'EPAM 2010 devenaient disponibles, ils permettraient de calculer les indicateurs mentionnés ci-haut. Par contre, le bilan de l'emploi gagnerait davantage en importance s'il est abordé des questions sur la protection sociale et le dialogue social.

2.3 Base de données administratives

2.3.1 *Malikunnafo*

Le Mali possède une base de données relationnelle et multisectorielle dénommée «Malikunnafo». Ce système d'information élaboré à partir de DevInfo est mis en place par une cellule technique dirigée par un Comité de suivi composé de trois structures (la Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CT-CSLP), l'Observatoire du Développement Humain Durable (ODHD)) et l'Institut National de la Statistique (INSTAT). Ce dernier assure le secrétariat technique de la Cellule technique.

Objectifs et champ de la base de données

Malikunnafo a été adopté dans le cadre de la deuxième génération du CSLP comme partie intégrante du Schéma de Développement de Statistique devant servir à l'amélioration du système statistique

¹ Ce chiffre a été estimé en tenant compte des bases existantes aux niveaux de l'INPS, de l'INSTAT et de la Direction Générale des Impôts. Ces bases ne sont ni complémentaires, ni exhaustives. Et la base de 1996 de l'OEF comportait 1646 unités économiques dont plus de 40% sont introuvables.

national pour le suivi des OMD et du CSLP. Son objectif est essentiellement de fournir des données statistiques socio-économiques de base pour les politiques.

La base de données Malikunnafofi a une couverture nationale. Les données proviennent des enquêtes auprès des ménages, des entreprises et des structures administratives.

Sujets abordés et données collectées

Les sujets abordés couvrent entre autres, l'emploi et les demandeurs d'emploi. Les données collectées portent sur la profession, les caractéristiques démographiques et le niveau d'instruction. Dans le domaine de l'emploi, la base fournit des indicateurs sur l'effectif des emplois créés (secteurs formel et informel) selon les caractéristiques suivantes : secteurs d'activité, sexe des individus, emploi permanent ou non, milieu de résidence.

Il existe aussi dans la base, des indicateurs sur l'effectif des femmes dans les sphères de décision telles que le gouvernement, l'assemblée nationale, autres structures.

Diffusion et principaux utilisateurs

Malikunnafofi est une base de données directement mise en ligne. L'adresse du site est www.malikunnafofi.com, Les principaux utilisateurs sont les organismes publics, les chercheurs, les investisseurs et le grand public.

Qualité et limite des données

Il faut enfin noter le caractère reculé des données de l'emploi dans la base Malikunnafofi. Ces données remontent parfois à 2008 ou à plusieurs années antérieures. La mise à jour est ad hoc après la validation des données par le Comité de Suivi.

2.3.2 Schéma INPS

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) a également développé une base de données dénommée schéma INPS. La mise à jour est quotidienne après validation des données par l'administration de l'INPS.

Objectifs et champ de la base de données

L'Objectif principal de cette base est de gérer les assurés de l'INPS. La base couvre le territoire national, notamment les organismes parapublics et les entreprises privées enregistrées.

Sujets abordés et données collectées

Elle aborde des sujets tels que la sécurité sociale et les employeurs. Les données sur les maladies professionnelles et les lésions professionnelles ne sont pas intégrées dans la base Schéma INPS. Elles sont gérées par un autre service. En fait, le terme utilisé par l'INPS est l'accident de travail au lieu de maladie professionnelle. L'INPS a en perspective d'intégrer cette prestation dans sa base de données.

Les données collectées auprès des entreprises portent sur la profession des assurés, la branche d'activité de l'entreprise, les données démographiques, le niveau d'instruction, le pays d'origine, le salaire perçu, les cotisations de retraite, les prestations de retraite, les indemnités.

Diffusion et principaux utilisateurs

L'INPS fait régulièrement des présentations sur la base de données à l'occasion des rencontres annuelles de l'INPS avec les entreprises. Les statistiques sont aussi publiées dans les rapports d'activité annuels de l'INPS.

Les principaux utilisateurs des données de l'INPS sont le grand public, les chercheurs, les organismes publics et les employeurs.

Qualité et limite des données

Le gros problème qui se pose est l'accès aux données de la base. Le schéma INPS n'est plus accessible par Internet car le site de l'INPS n'est plus fonctionnel. Pour le moment, les données spécifiques peuvent être fournies par l'INPS sur demande.

La Direction a en projet de migrer sa base de données vers un système ORACLE. Elle mène en outre une réflexion sur l'orientation requise de la base de données dès l'application de la loi portant sur l'assurance maladie obligatoire (AMO) au Mali. Ces nouvelles thématiques entraîneront un changement profond dans l'architecture actuelle de la base de données.

2.4 Autres sources de données

Le DOEF/ANPE publie régulièrement un bulletin semestriel d'information sur le marché du travail et un rapport d'analyse situationnelle annuelle du marché du travail. La Direction Nationale de l'Emploi publie également un document intitulé « bilan emploi » qui analyse en partie les données collectées par le DOEF/ANPE.

Au niveau de l'INSTAT, le rapport d'analyse des résultats de l'enquête légère intégrale auprès des ménages de 2006 est aussi disponible, tout comme celui de l'enquête démographique et de santé de 2006. Enfin, certaines statistiques du travail sont publiées par la CPS dans son rapport d'activité annuel. Ces données sont souvent assez reculées et leur actualisation n'est pas encore programmée.

Le tableau suivant récapitule les différentes sources de données et leurs caractéristiques.

Tableau 1 : Sources de données existantes pour l'Agenda du travail décent

Source de données	Organisme responsable	Année de réalisation	Champ couvert	Périodicité
Enquête permanente auprès des ménages (EPAM)	DOEF/ANPE	2007	National	3 ans
Bilan de l'emploi 2008 au Mali : secteur moderne	DOEF/ANPE	2009	National	2 ans
Enquête Malienne sur le travail des enfants	OIT, INSTAT	2005	National	Ponctuelle
Enquête démographique et de santé au Mali de 2006	INSTAT	2006	National	5 ans
Base de données Malikunnafofi	INSTAT		National	Systematique
Base de données schéma INPS	INPS		National	Activité permanente

3. Mesure du travail décent

3.1 Disponibilité des indicateurs sur le travail décent

Cette partie est consacrée à la présentation des indicateurs qui sont : i) estimés et présentés dans les rapports des enquêtes ou d'autres publications, ii) mesurables mais non estimés et présentés et iii) non mesurables selon les 11 éléments fondamentaux de l'Agenda du travail décent.

- i. Possibilités d'emploi

Indicateurs estimés et publiés

M – Ratio emploi/population, 15-64 ans (S)

M – Taux de chômage (S)

A – Emploi d'après la situation dans la profession (S)

Indicateurs mesurables

M– Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans (S)

M– Emploi informel (S)

A– Taux d'activité de la population active, 15-64 ans

A– Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans (S)

A – Chômage par niveau d'instruction (S)

A– Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée (S)

A– Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole (S)

ii. Gains adéquats et travail productif

Indicateurs mesurables

M – Travailleurs pauvres (S)

M – Taux de bas salaires (S)

A – Salaires réels moyens (S)

A – Rémunération horaire moyenne dans certaines professions (S)

A – Salaire minimum en pourcentage du salaire médian

A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (S)

A – Indice des salaires dans le secteur manufacturier

iii. Horaires décents

Indicateurs estimés et publiés

M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine) (S)

A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)

La ventilation de ces indicateurs selon le sexe, l'âge, la situation dans l'emploi, la branche d'activité et le milieu de résidence n'est pas publiée mais est mesurable. Il est néanmoins publié les proportions respectives des hommes et des femmes occupés en situation de sous emploi temporel (moins de 35 heures par semaine).

Indicateurs mesurables

A – Heures habituellement travaillées (tranches horaires types) (S)

A – Heures travaillées par an et par personne (S)

A – Congés annuels payés

iv. Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée

Indicateurs non mesurables

F – Horaires de travail atypiques/inhabituels

F – Protection de la maternité

v. Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir

Indicateurs estimés et publiés (à confirmer)

M – Travail des enfants

A – Formes dangereuses de travail des enfants (S)

Indicateurs non mesurables (à vérifier)

F – Autres pires formes de travail des enfants (S)
F – Travail forcé (S)

vi. Stabilité et sécurité du travail

Indicateurs mesurables

M – Stabilité et sécurité du travail (travail précaire et durée de l'emploi) (S)
A – Effectifs et salaires des travailleurs occasionnels/journaliers (S)

Les deux indicateurs ne sont pas directement mesurables sous ces libellés. Le premier peut être mesuré à l'aide des indicateurs suivants :

M – Pourcentage d'emplois non permanents (S)
M – Durée moyenne en mois des emplois non permanents (S)

Le second indicateur se décompose en deux indicateurs qui sont:

A – Effectifs des travailleurs occasionnels ou journaliers (S)
A – Salaire mensuel moyen d'un travailleur occasionnel ou journalier (S)

vii. Egalité de chances et de traitement dans l'emploi

Indicateurs estimés et publiés

M – Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP-88

Cet indicateur est publié dans Malikunnafoni sous le libellé suivant : proportion des femmes nommées à des postes de décisions.

Indicateurs mesurables

A – Ecart salarial entre hommes et femmes (salariés permanents)

Indicateurs non mesurables

M – Ségrégation professionnelle selon le sexe
A – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail
A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux
F – Mesure de dispersion pour la répartition sectorielle/professionnelle des travailleurs migrants
F – Mesure de l'emploi des personnes handicapées

viii. Sécurité du milieu de travail

Indicateurs non mesurables

M – Taux de lésions professionnelles mortelles
A – Taux de lésions professionnelles non mortelles
A – Temps perdu du fait de lésions professionnelles
A – Inspection du travail (nombre d'inspecteurs pour 10 000 salariés)

ix. Sécurité sociale

Indicateurs mesurables

M – Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)
A – Pourcentage de la population ayant accès à des prestations de soins de santé de base (S)
F – Pourcentage de la population active cotisant à un régime de pension (S)

Indicateurs non mesurables

A – Dépenses de soins de santé non directement acquittées par les ménages
F – Dépenses publiques de soutien du revenu en espèces fondé sur les besoins (% du PIB)

F – Bénéficiaires d'une aide au revenu en espèces (% des pauvres)

F – Congé de maladie

x. Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs

Indicateurs non mesurables

M– Taux de syndicalisation (S)

M– Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]

M– Taux de couverture de la négociation collective (S)

M– Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)

A– Grèves et lock-out/taux de journées non effectuées

xi. Contexte économique et social du travail décent

Indicateurs estimés et publiés

C – Enfants non scolarisés (% par âge) (S)

C – Taux d'inflation (CPI)

C – Emploi par branche d'activité économique

C (supplémentaire) – Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)

C – Niveau d'instruction de la population adulte (taux d'alphabétisation des adultes, taux d'obtention de diplômes d'études secondaires) (S)

Indicateurs mesurables

C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance)

C (supplémentaire) – Inégalité des salaires/des revenus (rapport interdécile D9/D1) (s.o.)

C – Part du travail dans le PIB

C – Inégalité des revenus (rapport interdécile D9/D1, revenus ou consommation)

Indicateurs non mesurables

C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH

C (supplémentaire) – PIB réel par habitant en PPA en dollars E.-U. (niveau et taux de croissance)

Le tableau suivant est un récapitulatif sur la disponibilité des indicateurs.

Tableau 2 : Disponibilité des indicateurs sur le travail décent

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
Possibilités d'emploi (1+2)	M – Ratio emploi /population, 15-64 ans (S)	Estimé et publié dans le rapport d'Analyse des résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	M – Taux de chômage (S)	Estimé et publié dans le rapport d'Analyse des résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	M – Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	M – Emploi informel (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Taux d'activité de la population de 15-64 ans	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Chômage par niveau d'instruction (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Emploi d'après la situation dans la profession (S)	Estimé et publié dans le rapport d'Analyse des résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
Gains adéquats et emploi productif (1+3)	M – Travailleurs pauvres (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	M – Taux de bas salaires (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Rémunération horaire moyenne dans certaines professions (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Salaires réels moyens (S)	Mesurable à partir des données de l'EPAM 2007 et des séries d'indice harmonisé de prix à la consommation (IHPC) publiés par l'INSTAT
	A – Salaire minimum en pourcentage du salaire médian	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Indice des salaires dans le secteur manufacturier	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE et des séries d'indice de prix à la consommation publiés par l'INSTAT
	A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (S)	Mesurable à partir des données du Bilan de l'emploi dans le secteur moderne de 2008, DOEF/ANPE
Horaires décents (1+3)	M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine; durée «habituelle») (S)	Estimé et publié dans Tableaux d'analyse de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE. Les cellules en bleu sont mesurables.
	A – Heures habituellement travaillées (tranches horaires types) (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Heures travaillées par an et par personne (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)	Estimé et publié dans Tableaux d'analyse de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	F – Congés annuels payés	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée (1+3)	F – Horaires de travail atypiques/inhabituels	Non mesurable
	F – Protection de la maternité	Non mesurable
Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)	M – Travail des enfants	Estimé et publié dans le rapport d'analyse de l'enquête nationale sur le travail des enfants, 2005, INSTAT ou DNSI (à vérifier)
	A – Formes dangereuses de travail des enfants (S)	Estimé et publié dans le rapport d'analyse de l'enquête nationale sur le travail des enfants, 2005, INSTAT ou DNSI (à vérifier)
	F – Autres pires formes de travail des enfants (S)	Non mesurable
	F – Travail forcé (S)	Non mesurable
Stabilité et sécurité du travail (1, 2+3)	M – Pourcentage d'emplois non permanents (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	M – Durée moyenne en mois des emplois non permanents (S)	Mesurable à partir des données du Bilan de l'emploi dans le secteur moderne de 2008, DOEF/ANPE
	A – Effectifs des travailleurs occasionnels ou journaliers (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Revenu moyen mensuel des travailleurs occasionnels/ journaliers (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
Egalité de chances et de traitement dans l'emploi (1, 2+3)	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe	Non mesurable
	M – Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CIP-88	Estimé et publié dans la base de données Malikunnafoni
	A – Ecart salarial entre hommes et femmes (salariés permanents)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail	Non mesurable

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
	A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux	Non mesurable
	F – Mesure de dispersion pour la répartition sectorielle/ professionnelle des travailleurs migrants	Non mesurable
	F – Mesure de l'emploi des personnes handicapées	Non mesurable
Sécurité du milieu de travail (1+3)	M – Taux de lésions professionnelles mortelles	Non mesurable
	A – Taux de lésions professionnelles non mortelles	Non mesurable
	A – Temps perdu du fait de lésions professionnelles	Non mesurable
	A – Inspection du travail (nombre d'inspecteurs pour 10 000 salariés)	Non mesurable
Sécurité sociale (1+3)	M – Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	A – Dépenses de soins de santé non directement acquittées par les ménages	Non mesurable
	A – Pourcentage de la population ayant accès à des prestations de soins de santé (de base) (S)	Mesurable à partir des données de l'EDS réalisée par l'INSTAT
	F – Pourcentage de la population active cotisant à un régime de pension (S)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs (1+4)	M – Taux de syndicalisation (S)	Non mesurable
	M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]	Non mesurable
	M – Taux de couverture de la négociation collective (S)	Non mesurable
	M – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)	Non mesurable
	A – Grèves et lock-out/taux de journées non effectuées	Non mesurable
Contexte économique et social du travail décent	C – Enfants non scolarisés (% par âge) (S)	Estimé et publié dans le rapport d'Analyse des résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE Les cellules en bleu sont mesurables.
	C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH	Non mesurable
	C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance)	Estimable à partir des données de l'EPAM 2007 (nombre de salaires) et les estimations du PIB publiées par l'INSTAT
	C – Inégalité des revenus (rapport interdécile D9/D1, revenus ou consommation)	Mesurable à partir des données de l'ELIM 2006 disponibles à l'INSTAT
	C – Taux d'inflation (CPI)	Séries mensuelles d'indice harmonisé de prix à la consommation à Bamako publiées par l'INSTAT
	C – Emploi par branche d'activité économique	Estimé et publié dans le rapport d'Analyse des résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE
	C – Taux d'alphabétisation des adultes (S)	Estimé et publié dans le rapport préliminaire l'ELIM 2006 par l'INSTAT
	C – Part du travail dans le PIB	Mesurable à partir des données de l'EPAM 2007 du DOEF/ANPE et les séries de

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
		comptes nationaux produits par l'INSTAT
	C (supplémentaire) – PIB réel par habitant en PPA en dollars E.-U. (niveau et taux de croissance)	Mesurable à partir des séries de comptes nationaux fournis par l'INSTAT et les séries de PPA disponibles dans les bases de données internationales
	C (supplémentaire) – Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	Estimé et publié dans le rapport d'Analyse des résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE Les cellules en bleu sont mesurables
	C (supplémentaire) – Inégalité des salaires/des revenus (rapport interdécile D9/D1) (s.o.)	Mesurable à partir des données l'EPAM 2007, DOEF/ANPE

3.2 Ajustement des questionnaires par rapport aux indicateurs non mesurables

L'ajustement des questionnaires pour prendre en compte les indicateurs non mesurables par les sources de données disponibles, entraînera sûrement des coûts de réalisation. Par ailleurs, l'obtention de certains indicateurs, notamment sur le travail des enfants, la ségrégation professionnelle selon le sexe, la mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux nécessite des enquêtes spécifiques auprès des entreprises ou dans les ménages. Notons que dans certains pays, la notion de race ou d'ethnie est assez sensible de telle sorte qu'elle est souvent retirée des enquêtes et recensement.

S'agissant de la ségrégation professionnelle selon le sexe, elle peut être analysée avec un proxy obtenu dans une enquête sur l'emploi dans les entreprises à partir des inégalités de revenu du travail à compétence égale.

Les indicateurs des principes et droits fondamentaux au travail sont complexes à mesurer. Ils requièrent une combinaison d'indicateurs sur le nombre de conventions ratifiées, le travail des enfants, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, la discrimination dans l'emploi et le travail forcé. Les trois derniers indicateurs sont aussi complexes à mesurer.

A titre d'exemple, la liberté d'association et le droit à la négociation collective peuvent être mesurés par le taux de syndicalisation et le nombre de conventions de l'OIT liées à la liberté d'association ratifiées par le pays. En considérant simplement le taux de syndicalisation, il n'est pas facile à obtenir puisque certains syndicats ne connaissent pas exactement le nombre de leurs adhérents. Même s'ils le savent ils ne souhaitent pas le communiquer pour des raisons stratégiques.

Le taux de couverture de la négociation collective s'exprime comme un rapport entre le nombre de travailleurs couverts par une convention collective et le nombre total de travailleurs salariés. Il indique dans quelle mesure les conditions d'emploi sont régies par convention collective. Le gros problème est le manque d'information sur le numérateur. Pour y remédier, la question doit être posée aux employeurs dans les enquêtes auprès des entreprises modernes, notamment lors du bilan des emplois.

Tableau 3 : Propositions pour la mesure des indicateurs sur le travail décent absents dans les sources de données

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Proposition d'amélioration des questionnaires ou supports de collecte de données
Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée (1+3)	F – Horaires de travail atypiques/inhabituels	Il faut prévoir dans les questionnaires des enquêtes auprès des entreprises, des questions à adresser au personnel, telles que : - Vous arrive-t-il de travailler en dehors des horaires habituels de service fixés par l'entreprise ? - Si oui, en moyenne combien de jours cela peut vous arriver dans un mois de travailler en dehors

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Proposition d'amélioration des questionnaires ou supports de collecte de données
	F – Protection de la maternité	<p>des horaires prescrits</p> <p>Il faut adresser une question aux femmes âgées de 15 à 49 ans révolues dans une enquête auprès des entreprises :</p> <p>1- Avez-vous accouché d'un enfant au cours des 12 derniers mois ?</p> <p>2- Si oui, avez-vous bénéficié de congés de maternité (1 OUI et 2 NON)?</p> <p>3- Si Oui, combien de semaines de congés de maternité avez-vous eu (à comparer avec la durée normale de congés de maternité)?</p>
Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)	F – Autres pires formes de travail des enfants (S)	Il faut d'abord l'adoption par le pays d'une liste d'activités jugées comme pires formes de travail des enfants. Cette liste doit intégrer la nomenclature des métiers à utiliser pendant l'enquête sur l'emploi auprès des ménages ou des entreprises
	F – Travail forcé (S)	<p>Cet indicateur est difficile à mesurer, à moins d'une enquête spécifique sur des sites de travail jugés dangereux pour les enfants. S'il le faut, on peut faire recours aux inspecteurs de travail pour une telle enquête.</p> <p>Les questions suivantes peuvent être posées aux enfants retrouvés sur les lieux de travail.</p> <p>1) Comment êtes-vous recruté sur ce site ? 1. Sur votre propre demande 2. Amené par un parent ou un proche 3. Conduit de force sur le lieu de travail</p> <p>Si la réponse est 1 ou 2 alors on pose la question suivante :</p> <p>2) Pouvez-vous librement démissionner et quitter ce lieu de travail à tout moment sans pression ? 1. Oui 2. Non</p>
Egalité de chances et de traitement dans l'emploi (1, 2+3)	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe	<p><i>Questions aux et aux femmes travaillant dans les entreprises :</i></p> <p>1) Quel était le mode de votre recrutement ? 1. Réussie à un concours de recrutement 2. Recrutement sur examen de dossier 3. recommandée 4. autre à préciser</p> <p>2) Depuis quand travaillez-vous dans cette entreprise ?</p> <p>3) Avez-vous bénéficié au moins une fois d'un avancement professionnel ?</p> <p><i>Questions réservées aux femmes</i></p> <p>4) Avez-vous été une fois victime de l'harcèlement sexuel de la part des collègues du sexe masculin ? 1. Oui 2. Non</p> <p>5) Pensez-vous qu'il y a des tâches qu'on vous confie parce que vous êtes une femme ? 1. Oui 2.</p>

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Proposition d'amélioration des questionnaires ou supports de collecte de données
		<p>Non</p> <p>6) Pensez-vous qu'il y a des tâches qu'on ne vous confie pas parce que vous êtes une femme ? 1. Oui 2. Non</p> <p><i>Questions réservées aux hommes :</i></p> <p>7) Avez-vous été une fois victime de l'harcèlement sexuel de la part des collègues du sexe féminin ? 1. Oui 2. Non</p> <p>8) Pensez-vous qu'il y a des tâches qu'on vous confie parce que vous êtes un homme ? 1. Oui 2. Non</p> <p>9) Pensez-vous qu'il y a des tâches qu'on ne vous confie pas parce que vous êtes un homme ? 1. Oui 2. Non</p>
	A – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail	<p>Complexe à mesurer. Il doit résulter d'une combinaison d'indicateurs sur le nombre de conventions ratifiées, le travail des enfants, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, la discrimination dans l'emploi et le travail forcé.</p> <p>Les différents indicateurs doivent être construits au Bureau en fonction des données disponibles dans le pays.</p>
	A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux	<p>Le choix de l'indicateur doit être fait au bureau. Dans le cas de l'EPAM, des questions peuvent être introduites dans la fiche de composition de ménage sur l'ethnie des individus, le milieu de résidence et le statut migratoire.</p> <p>Dans le module sur l'emploi la question suivante peut être posée : Dans votre lieu de travail, avez-vous une fois été victime de discrimination à cause des raisons suivantes : 1) à cause de votre ethnie ou votre race 2) parce que vous provenez du milieu rural 3) parce que vous êtes un migrant d'une autre localité ou d'un autre pays.</p>
	F – Mesure de dispersion pour la répartition sectorielle/ professionnelle des travailleurs migrants	Avec l'introduction de la variable sur le statut migratoire dans la fiche de composition du ménage, on peut bien obtenir dans l'enquête emploi une mesure de cet indicateur
	F – Mesure de l'emploi des personnes handicapées	Il faut introduire dans la fiche de composition du ménage dans les enquêtes emploi, une question sur le handicap des individus. En mettant en liaison cette question avec le module emploi, on peut bien estimer l'effectif des personnes handicapées pourvues d'un emploi.
Sécurité du milieu de travail (1+3)	A – Temps perdu du fait de lésions professionnelles	<p>Introduire dans les enquêtes emploi auprès des ménages ou des entreprises les questions suivantes :</p> <p>1) Avez-vous été victime d'un accident de travail au cours des 12 derniers mois ? 1. Oui 2. Non</p>

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Proposition d'amélioration des questionnaires ou supports de collecte de données
		<p>2) Si oui, cet accident a-t-il entraîné des lésions ? 1. Oui 2. Non</p> <p>3) Si oui, combien de temps étiez-vous resté sans travailler à cause de cette lésion professionnelle ?</p>
	M – Taux de lésions professionnelles mortelles	Une recommandation doit être faite à la Direction Nationale du Travail de collecter et de publier ces données
	A – Taux de lésions professionnelles non mortelles	Une recommandation doit être faite à la Direction Nationale du Travail de collecter et de publier ces données
	A– Inspection du Travail (Nombre d'inspecteurs pour 10 000 salariés)	Une recommandation doit être faite à la Direction Nationale du Travail de collecter et de publier ces données
Sécurité sociale (1+3)	A – Dépenses de soins de santé non directement acquittées par les ménages	Ces informations peuvent être collectées au Ministère de la Santé (budget de fonctionnement et d'équipement des hôpitaux)
	F – Dépenses publiques de soutien du revenu en espèces fondé sur les besoins (% du PIB)	Ces informations peuvent être collectées au Ministère chargé du budget
	F – Bénéficiaires d'une aide au revenu en espèces (% des pauvres)	Introduire dans les enquêtes sur la pauvreté des questions sur les types d'aides reçues en espèces et le montant de ces aides. Cela peut être le cas de l'ELIM
	F – Congé de maladie	Introduire dans le module emploi de l'EPAM la question suivante : Avez-vous droit en cas de maladie jugée sérieuse à un congé pour vous faire soigner ? 1. Oui 2. Non
Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs (1+4)	M – Taux de syndicalisation (S)	<p>Dans le questionnaire de l'EPAM, Supprimer la question AP15a « y a-t-il au moins un syndicat dans l'entreprise où vous exercez votre emploi principal » et reformuler la question AP15b de la façon suivante : « Etes-vous membre d'un syndicat lié à l'emploi principal que vous exercez ? » 1. Oui 2. Non</p> <p>Insérer aussi au niveau des activités secondaires une question sur l'appartenance de l'individu à un syndicat lié à son emploi secondaire.</p>
	M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]	Le calcul de cet indicateur requiert l'unicité des répertoires d'entreprise au niveau des structures telles que le DOEF, le CNPM, l'INSTAT et l'INPS. C'est ce qui devait permettre de déterminer le dénominateur du taux. Le CNPM peut fournir le nombre d'entreprises qui lui sont affiliées.
	M – Taux de couverture de la négociation collective (S)	<p>Introduire dans les enquêtes sur le bilan de l'emploi dans le secteur moderne les questions suivantes à poser aux employeurs :</p> <p>Votre entreprise a-t-elle participé à des négociations collectives avec son personnel au cours des 12 derniers mois ? 1. Oui 2. Non</p> <p>Si oui, quelles sont les conventions négociées et combien de travailleurs salariés de votre entreprise cela concerne ?</p>

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Proposition d'amélioration des questionnaires ou supports de collecte de données
	M – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)	Cet indicateur est calculé à partir de la combinaison du taux de syndicalisation et du taux de couverture des négociations collectives
	A – Grèves et lock-out/taux de journées non effectuées	Une recommandation doit être faite à la Direction Nationale du Travail de collecter ces données

3.3 Raisons principales de la non estimation des indicateurs mesurables

Jusqu'à présent, les pays africains à l'instar du Mali, se contentent de publier les indicateurs de base d'un système d'information sur le marché du travail. Il s'agit notamment des indicateurs clés comme la population en âge de travailler, le taux de chômage, le taux d'activité et l'effectif des inactifs. Ils analysent aussi certains détails du chômage selon les classes d'âge des individus et la durée. *Il y a donc une sous exploitation des données d'enquêtes sur l'emploi et des sources administratives pour produire le maximum d'indicateurs sur l'emploi et le travail décent.*

S'agissant du chômage par niveau d'instruction, l'indicateur est estimé et publié selon une nomenclature non classique dans les tableaux d'analyse de l'EPAM 2007. Il faut un retraitement pour présenter l'indicateur selon les modalités suivantes : 0. Sans niveau, 1. Primaire, 2. Secondaire et 3. Supérieur.

3.4 Récapitulatif des indicateurs estimés et publiés sur le travail décent

Le tableau ci-après présente les différents indicateurs estimés et publiés selon les sources examinées.

Indicateurs récents sur le travail décent

Indicateur (M = principal, A = additionnel, C = indicateur de contexte)	Valeur globale	Valeur Ventilée par sexe	Valeurs ventilées par groupe d'âge	Valeurs ventilées par situation dans l'emploi	Valeurs ventilées par branche d'activité	Valeurs ventilées par zones rurales / urbaines	Source de données
M – Ratio emploi/population, 15-64 ans (S)	72,6%	H = 78,8% F = 67,4%	15-19 = 54,1% 20-24 = 62,6% 25-29 = 74,3% 30-34 = 81,6% 35-39 = 84,2% 40-44 = 83,1% 45-49 = 81,2% 50-54 = 80,4% 55-59 = 77,6% 60-64 = 66,9%	Non estimé	Non Estimé	Bamako = 46,0% Autres Villes = 64,5% Rural = 79,1%	'EPAM 2007, Tableaux d'analyse, DOEF/ANPE, Avril 2008
M – Taux de chômage de la population de 10 ans et plus (S)	10,5%	H = 9,2% F = 11,8%	10-14 = 20,4% 15-19 = 14,7% 20-24 = 15,4% 25-29 = 12,0% 30-34 = 7,6% 35-39 = 7,8% 40-44 = 6,1% 45-49 = 6,8% 50-54 = 4,0% 55-59 = 5,5% 60-64 = 1,7% 65 et + = 7,6%	Non estimé	Non Estimé	Urbain = 21,4% Rural = 7,0%	'EPAM 2007, Tableaux d'analyse, DOEF/ANPE, Avril 2008
A – Emploi d'après la situation dans la profession (S)			Non estimé	Non estimé	Non estimé		Premiers résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE, Mai 2008
- Salarié	8,0%	H=12,4% F= 3,6%				Bamako =38,2% Aut.Villes =16,4% Rural = 3,3%	
- Patron, travailleur indépendant	56,5%	H= 58,0% F = 55,0%				Bamako =46,1% Aut.Villes =53,4% Rural = 58,1%	
- Associé	5,3%	H = 9,0% F = 1,7%				Bamako =3,5% Aut.Villes = 3,4% Rural = 5,9%	

Indicateur (M = principal, A = additionnel, C = indicateur de contexte)	Valeur globale	Valeur Ventilée par sexe	Valeurs ventilées par groupe d'âge	Valeurs ventilées par situation dans l'emploi	Valeurs ventilées par branche d'activité	Valeurs ventilées par zones rurales / urbaines	Source de données
- Apprenti, aide familial	26,4%	H = 18,5% F = 34,1%				Bamako =8,6% Aut.Villes=25,2% Rural =28,5%	
- Non déclaré	3,9%	H = 2,1% F = 5,6%				Bamako =3,6% Aut.Villes =1,6% Rural = 4,3%	
M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine; durée «habituelle») (S)	24,3%	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Premiers résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE, Mai 2008
A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)	37,8%	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Premiers résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE, Mai 2008
M – Travail des enfants de 5 à 17 ans	68,3%	H = 68,7% F = 68,0%	05-09 = 57,7% 10-14 = 75,2% 15-17 = 82,4%	Non estimé	Agriculture =57,7% Industrie = 2,5% Services = 38,3% Non spécifié = 1,5%	Urbain = 62,5% Rural = 71,1%	Rapport d'enquête nationale sur le travail des enfants au Mali, OIT 2007
A – Formes dangereuses de travail des enfants de 5 à 17 ans (S) % du travail dommageable dans l'activité économique des enfants	80,9%	Non estimé	Non estimé	Aide familial = 94,0% Employé = 1,3%		Urbain = 72,2% Rural = 84,6%	Rapport d'enquête nationale sur le travail des enfants au Mali, OIT 2007

Indicateur (M = principal, A = additionnel, C = indicateur de contexte)	Valeur globale	Valeur Ventilée par sexe	Valeurs ventilées par groupe d'âge	Valeurs ventilées par situation dans l'emploi	Valeurs ventilées par branche d'activité	Valeurs ventilées par zones rurales / urbaines	Source de données
% du travail dangereux par rapport au travail dommageable	65,6%	H=66,1% F= 65,1%	05-09 =61,7% 10-14 =68,5% 15-17 =73,3%	Propre compte =1,5% Domestique = 3,7% Non spécifié = 2,2%			
C – Enfants non scolarisés de 6-14 ans (% par âge) (S)	45,5%	Non Estimé	Non Estimé	Non Estimé	Non Estimé	Non Estimé	Premiers résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE, Mai 2008
C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH (personnes âgées de 15-49 ans)	1,2%	H=0,9% F=1,4%	15-19 = 0,5% 20-24 = 1,1% 25-29 = 1,4% 30-34 = 1,9% 35-39 = 1,2% 40-44 = 1,6% 45-49 = 1,0%	Non Estimé	Non Estimé	Urbain = 1,6% Rural = 0,9%	EDSM-IV, 2006, Rapport préliminaire, INSTAT, Mali
C – Taux d'inflation (CPI) au mois de décembre 2010							
C – Emploi par branche d'activité économique			Non estimé	Non estimé	Non estimé		Premiers résultats de l'EPAM 2007, DOEF/ANPE, Mai 2008
Agriculture, élevage et pêche	60,2%	H=1330722 F=1127361				Bamako = 2,2% Aut.Villes= 29,6% Rural =71,9%	
Industries	11,8%	H = 231518 F = 243362				Bamako = 20,0% Aut.Villes= 16,1% Rural =10,1%	EPAM 2007, Tableaux d'analyse, DOEF/ANPE, Avril 2008
Services	24,9%	H= 414034 F= 597851				Bamako = 74,7% Aut.Villes=52,9% Rural =14,5%	

Indicateur (M = principal, A = additionnel, C = indicateur de contexte)	Valeur globale	Valeur Ventilée par sexe	Valeurs ventilées par groupe d'âge	Valeurs ventilées par situation dans l'emploi	Valeurs ventilées par branche d'activité	Valeurs ventilées par zones rurales / urbaines	Source de données
Non Déclaré	3,2%	H= 1437 F= 3481				Bamako =3,1% Aut.Villes=1,4% Rural =3,5%	
C – Taux d'alphabétisation des adultes	26,2%	H= 34,9% F= 18,2%	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Urbain = 47,2% Rural = 15,2%	ELIM 2006, Résultats préliminaires INSTAT, Mali
C (supplémentaire) – Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI) par rapport à l'effectif des femmes occupées <i>(1) Les données publiées sont des chiffres absolus. Un petit calcul permet d'obtenir les données en pourcentage.</i>	Agriculture =58,6% Industrie = 13,1% Services = 28,1% Non spécifié = 0,2%	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	<u>Zone Urbaine</u> Agriculture =24,0% Industrie = 11,2% Services = 63,9% Non spécifié =1,0% <u>Zone rurale</u> Agriculture =66,9% Industrie = 13,6% Services = 19,5%	EPAM 2007, Tableaux d'analyse, DOEF/ANPE, Avril 2008

4. Gestion de l'information sur le marché du travail

4.1 Structures intervenant dans le SIMT

Le Système d'information sur le marché du travail (SIMT) au Mali est animé par plusieurs acteurs. Les principaux producteurs de données statistiques dans le SIMT sont :

- l'Institut National de la Statistique (INSTAT),
- le Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Agence Nationale pour l'emploi (DOEF/ANPE)
- l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS)

D'autres acteurs peuvent être considérés à la fois comme producteurs et utilisateurs des IMT. Il s'agit de :

- la Direction Nationale du Travail (DNT)
- la Direction Nationale de l'Emploi (DNE)
- la Cellule de la Planification et de la Statistique (CPS) de l'Administration Territoriale, de la Sécurité Intérieure, du Travail et de la Fonction Publique.

Enfin, le système comprend des utilisateurs tels que :

- le Conseil National du Patronat, les Centrales syndicales,
- les universitaires
- les parlementaires ;
- d'autres administrations publiques ou privées ;
- les partenaires techniques et financiers.

Les rôles, tâches et responsabilités des différents acteurs sont présentés ci-après.

a. Institut National de la Statistique (INSTAT)

Initialement connu sous le nom de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), l'Institut National de la Statistique (INSTAT) est l'organe central de la statistique au Mali. L'INSTAT est chargé de produire et de mettre à la disposition des décideurs politiques, les principales statistiques de base dans les domaines tels que la démographie, l'habitat, l'emploi, la pauvreté, les comptes nationaux, la conjoncture économique, etc.

L'INSTAT assure le secrétariat du Conseil national de la statistique et est également chargé du suivi de la mise en œuvre du schéma de développement de la statistique. Enfin, il fournit des appuis aux autres structures pour l'organisation des enquêtes et l'analyse des résultats.

b. Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

Les dispositions de l'Ordonnance 01-016 du 27 février 2001 portant création, font de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), un Etablissement Public national à caractère Administratif (EPA). La Mission de l'ANPE est de contribuer à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi du Gouvernement du Mali. A cet effet, elle est chargée de :

- Procéder à la collecte, à la centralisation, à l'analyse et à la diffusion des données relatives au marché de l'emploi;
- Procéder à la prospection, à la collecte des offres d'emploi auprès des employeurs et à la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi;
- assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emploi;
- Promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs;
- Réaliser toutes activités en relation avec ses missions qui lui seraient confiées par l'Etat, les collectivités territoriales ou les établissements publics;
- Réaliser toutes études sur l'emploi et la formation professionnelle;
- Concourir à la mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion;

- Concevoir et mettre œuvre des mécanismes et des actions destinés à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin

c. Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DOEF/ANPE)

Monté d'abord sous forme d'un projet, l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation professionnelle est devenu un département de l'ANPE depuis 2004. Le DOEF a pour mission l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes d'information sur le marché du travail.

A cet titre il est chargé de :

- la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations sur le marché de l'emploi ;
- la mise à la disposition du public et des décideurs publics et privés des éléments de compréhension et d'orientation en matière de création d'emploi et d'amélioration de l'adéquation de la formation aux possibilités présentes et futures du marché du travail ;
- l'identification des filières porteuses en potentiel de création d'emplois ;
- l'analyse de l'incidence des décisions et mesures législatives et réglementaires sur l'emploi et la formation ;
- l'étude de l'incidence des investissements sur l'emploi et la formation ;
- l'organisation des fora d'échange et de sensibilisation sur l'emploi et la formation ;
- la création et la mise à jour régulière d'une banque de données sur l'emploi et la formation.

L'Observatoire publie régulièrement un bulletin semestriel d'information et un rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail. Il a également en charge, la réalisation de l'enquête.

d. Institut National de Prévoyance Sociale (INPS)

Créé en 1956, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) a subi plusieurs mutations. Au départ, l'INPS s'appelait "Caisse des allocations familiales" (CAF) créée le 25 janvier 1956 par un arrêté du gouvernement de l'Afrique occidentale française. Comme son nom l'indique, cette structure était chargée de gérer le régime des allocations familiales.

La création trois ans plus tard du régime des accidents du travail et des maladies professionnelles a abouti à la mise en place de la Caisse d'allocation familiale et des accidents de travail (CAFAT). En 1961, le régime de l'assurance vieillesse apportera un grand changement dans le dispositif de protection sociale. C'est à partir de cette date que la CAFAT prendra la dénomination d'Institut national de prévoyance sociale (INPS).

Entre 1962 et 1999, apparaissent les régimes de protection contre la maladie et l'assurance maladie volontaire. Entre temps, en 1996, l'Institut est devenu un établissement public à caractère administratif (EPA), avec comme particularité une gestion tripartite (État, employeurs et travailleurs).

L'INPS est un régime général de sécurité sociale instituée en faveur des travailleurs soumis au code du travail. A ce titre, il est chargé de : i) collecter les cotisations sociales des travailleurs inscrits dans son registre, ii) fournir des prestations pour les accidents de travail et maladies professionnelles, les allocations familiales et la pension (vieillesse, invalidité et survivant). L'institut a développé une base de données informatique dont l'accessibilité est temporairement suspendue aux utilisateurs.

e. Direction Nationale du Travail

La Loi 02-072 du 19 décembre 2002 crée la Direction Nationale du Travail (DNT) avec pour mission, l'élaboration des éléments de la politique nationale dans le domaine du travail, la

coordination, le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en œuvre de ladite politique.

La DNT est chargée entre autres :

- d'élaborer les stratégies visant l'établissement de bonnes relations professionnelles dans les entreprises ;
- de mener des études sur les conditions de vie et de travail des travailleurs ;
- d'élaborer la réglementation du travail ;
- d'étudier les instruments internationaux du travail ;
- définir les stratégies de promotion de la santé, de l'hygiène et de la sécurité au travail

La DNT dispose de données statistiques qui, même si elles ne font pas l'objet de publication restent disponibles. Ces rapports d'étude sont généralement transmis à la CPS en vue de la validation et de la diffusion. Les publications sont sur support papier. La DNT utilise très peu les IMT produits par d'autres services. Elle se limite à l'exploitation de sa propre production pour le BIT.

f. Direction Nationale de l'Emploi

Selon l'article 2 de la Loi 02-070 du 19 décembre 2002 portant sa création, la Direction Nationale de l'Emploi a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de l'emploi (PNE), d'assurer la coordination et le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en œuvre de ladite politique.

A ce titre, elle a pour objectifs entre autres :

- d'élaborer la réglementation relative à l'emploi et à en assurer l'application ;
- de mener toutes recherches et études relatives à l'emploi et proposer toutes mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi ;
- de concevoir et mettre en place le dispositif favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ;
- d'effectuer des études d'évaluation des dispositifs publics de promotion de l'emploi.

La DNE est à la fois productrice et utilisatrice d'informations sur le marché du travail (IMT). La production des données se fait principalement à travers l'exploitation des fichiers administratifs et des enquêtes. Les IMT produits sont destinés aux décideurs des secteurs public et privé. Il s'agit essentiellement de la « situation des demandeurs d'emploi, une compilation des emplois créés dans les secteurs privés et publics formels ».

La publication des rapports se fait exclusivement en format papier avec une périodicité annuelle. Il est envisagé une production sur support électronique (CD- R).

g. Cellule de Planification et de Statistique, Administration territoriale, Sécurité intérieure, Travail et Fonction Publique

Les Cellules de Planification et de Statistique sont chargées de la collecte, du traitement, de l'animation, de la coordination et du contrôle de toutes les activités de statistiques et de planification du secteur qu'elles couvrent. Le secteur constitue ainsi le champ de compétence de la CPS. Onze secteurs sont été retenus.

Un comité de coordination des CPS a été mis en place par la loi n°07-427 du 13 novembre 2007. Le comité a pour mission d'orienter et de coordonner les activités des CPS au niveau des différents secteurs. A ce titre, il examine et approuve les programmes et rapports d'activités ainsi que les documents budgétaires des CPS et procèdent aux arbitrages nécessaires.

S'agissant de la production et de l'analyse des statistiques du travail, elles sont gérées par la CPS chargée de l'administration territoriale, de la sécurité intérieure, du travail et de la fonction publique. Elle produit un rapport annuel qui met plus d'accent sur l'administration territoriale et la

sécurité que sur les statistiques du travail. Le contenu de ce rapport peut être révisé vis-à-vis des indicateurs sur le travail décent.

h. Centrales syndicales de travailleurs

L'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) et la Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM) sont les deux centrales syndicales qui existent au Mali. Elles œuvrent toutes au renforcement des liens entre leurs membres, appuie leurs initiatives, défend leurs intérêts par des représentations nationales auprès des autorités politiques et administratives.

S'agissant de l'UNTM, elle est la plus ancienne. Elle est membre du Conseil Supérieur du Travail (CST), du Conseil Economique, Social et Culturel (CESC), du Pacte de solidarité pour la croissance et du conseil d'administration de beaucoup de services administratifs dont l'ANPE. Elle est chargée :

- de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- de veiller à l'application correcte des lois sociales, des conventions et recommandations internationales;
- de renforcer l'unité, la solidarité entre les travailleurs et sauvegarder la paix à tous les niveaux;
- procéder à la formation sur les plans syndical, professionnel, politique et économique de tous ses affiliés;
- d'élever la conscience professionnelle et le sens de la responsabilité des travailleurs;
- de promouvoir et garantir les principes et les droits fondamentaux du travail;
- de créer de plus grandes opportunités pour les femmes et les hommes à trouver des emplois de qualité;
- de renforcer le tripartisme et le dialogue social;
- de mettre en place des structures syndicales fonctionnelles, capables d'offrir des services sociaux aux militants, dans le cadre des activités non négociantes telles que les coopératives, les mutuelles, les garderies d'enfants, les groupements d'intérêts économiques, etc.;
- d'inciter les gouvernements à mettre en oeuvre, en collaboration avec les organisations syndicales, des programmes de développement dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la sécurité sociale.

i. Conseil National du Patronat du Mali (CNPM)

Le Conseil National du Patronat du Mali est le seul syndicat des employeurs. C'est une union de groupements professionnels créée en 1980. Au Total, il fédère 26 groupements professionnels et a pour mission de défendre les intérêts de ses membres face à l'administration et aux travailleurs. Ces membres sont des entreprises privées modernes et les entreprises parapubliques. Plus spécifiquement, le CNPM est chargé :

- de définir et mettre en oeuvre la politique visant le développement des entreprises ;
- de réaliser des études techniques et économiques ;
- de favoriser la formation des entrepreneurs ;
- de respecter et favoriser la liberté d'entreprise ;
- de représenter les intérêts de l'ensemble de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et des organismes internationaux ;
- de contribuer à l'application d'une fiscalité favorisant la promotion des entreprises et le développement des investissements ;
- d'œuvrer au renforcement des liens entre les entreprises ;
- d'appuyer les initiatives des entreprises.

j. Université de Bamako

Elle a une mission de formation de ressources humaines et de recherche scientifique. Les domaines de recherche sont variés et comprennent également l'analyse de l'emploi et du marché du travail

k. Autres structures et organismes

D'autres structures et organismes participent à des degrés divers au fonctionnement du SIMT au Mali. Il s'agit :

- de l'Agence Pour l'Emploi des Jeunes (APEJ)
- du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)
- du Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi (FARE)
- du Réseau des Unités de Formation auprès des Entreprises (UFAE)
- des Bureaux ou agences de placement privées
- de l'Agence d'exécution des Travaux d'intérêt public pour l'emploi (AGETIPE)
- de l'Agence d'exécution des Travaux d'intérêt public en milieu rural (AGETIER) ;
- de l'Agence d'exécution des Travaux d'intérêt public pour l'entretien routier (AGEROUTE)
- de l'Association des Municipalités du Mali (AMM) ;
- des associations et coordinations d'organisation non gouvernementales telles que la Coordination des Association et ONG féminines CAFO, le Secrétariat et Coordination des ONG – SECO et la Coordination des Association et ONG – CCA/ONG.
- des partenaires techniques et financiers
- des écoles d'enseignement supérieur.

4.2 Fonctionnement du SIMT

Au Mali, grâce au Projet régional LMIS (Labor Market Information System) mis en œuvre par AFRISTAT avec l'appui financier d'ACBF depuis 2004, il est créé un comité national consultatif qui regroupe les différents acteurs du système d'information sur le marché du travail décrits ci-dessus. L'unité nationale du projet est le DOEF/ANPE.

Le comité consultatif est un cadre d'appréciation des programmes annuels de travail de l'unité nationale du projet avant leur validation par le comité régional de pilotage composé des pays bénéficiaires du projet (Cameroun, Mali, Nigeria, Ouganda et Zambie). Toutefois, il faut reconnaître que le comité national consultatif est très jeune et n'a pas encore atteint son plein régime de fonctionnement.

Dans la réalité, les principaux producteurs ne développent pas la synergie entre eux. En effet, le DOEF/ANPE publie dans le cadre de ce projet depuis 2006, des bulletins semestriels d'information et des rapports d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail. Ces documents sont généralement validés par ce comité ou le sous comité statistique. Mais certaines rubriques, en l'occurrence sur le dialogue social, la protection sociale et la sécurité sociale sont très maigres en information. Alors que les différents services chargés de produire ces données font partie du comité consultatif. Sur un autre plan, il peut se poser un problème de subsidiarité entre le DOEF/ANPE et la DNE pour l'élaboration du document sur le bilan de l'emploi au Mali.

Les producteurs soulèvent surtout les contraintes liées aux ressources humaines et financières pour la production régulière et l'analyse des indicateurs du marché du travail. Tandis que les utilisateurs dénoncent les problèmes liés à la disponibilité et à la qualité des données. Pour le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) en particulier, il faut davantage de concertations entre producteurs des données sur l'emploi et le travail décent et les entreprises pour établir réellement la liste des indicateurs pertinents à mesurer. Les collaborations entre utilisateurs doivent être aussi encouragées pour qu'ils s'accordent sur certains besoins communs en information sur le marché du travail.

A l'analyse du SIMT du Mali, il résulte qu'il existe un cadre propice mais récent d'échanges méthodologiques entre les producteurs et de concertation avec les utilisateurs pour une meilleure gestion de l'information sur le marché du travail. La participation accrue à ce cadre est surtout recommandée pour le CNPM, la DNT, la DNE et l'INPS.

Il faut également une réflexion profonde sur la stratégie de diffusion des données par les principaux producteurs. Certes, il est souvent publié par l'INSTAT et le DOEF/ANPE les résultats de leurs enquêtes ou études. Mais les publications accusent généralement du retard et beaucoup d'indicateurs mesurables ne sont pas estimés et publiés. L'accès à ces publications est obtenu souvent sur demande spécifique. Ces producteurs se soucient également du financement de leurs activités. D'où l'orientation vers la satisfaction des demandes payantes.

Il y a donc lieu de réfléchir à une stratégie de diffusion des données statistiques dans un pays où la discipline statistique est la moins perçue par la population. De même, l'INPS doit approfondir la réflexion sur la visibilité de ses informations statistiques très utiles pour la prévision et la gouvernance du marché du travail.

5. Programme pays du travail décent et coopération technique

5.1 Programme national de promotion du travail décent (PPTD)

Le Mali est entrain de finaliser son programme de promotion de travail décent (PPTD) avec l'appui technique du BIT. Le document n'est pas encore officiel. C'est la Direction Nationale du Travail qui est chargée de son élaboration et de sa mise en œuvre. Le document sera validé au cours de l'année 2011.

5.2 Schéma de développement de la statistique du Mali 2006-2010

Le Mali s'est doté d'un schéma de développement de la statistique (SDS) pour la période de 2006-2010. L'élaboration du SDS était basé sur deux principes : i) la double option producteur-utilisateur et ii) l'adaptation continue des dispositifs de production statistique à l'évolution des contextes.

Le SDS s'articulait autour de quatre axes stratégiques : i) le développement de la production statistique, ii) le développement de l'utilisation des statistiques, iii) le développement institutionnel du système statistique national (SSN) et iv) le financement dural du SSN. La mise en œuvre de chaque axe stratégique fait l'objet d'un plan d'action.

S'agissant de l'axe stratégique du développement de la production statistique, il n'y est pas spécifiquement précisé parmi les activités définies, la réalisation d'une enquête sur l'emploi ni dans les ménages ni dans les entreprises. Les données sur l'emploi devraient être produites soit par un volet des enquêtes et recensements sociodémographiques soit à partir des sources statistiques administratives courantes. Par ailleurs, l'enquête permanente auprès des ménages (EPAM) qui est pourtant la source la plus fournie sur les statistiques d'emploi n'apparaît pas directement dans les enquêtes programmées.

Parmi les enquêtes à même de fournir des statistiques sur l'emploi qui figurent dans le SDS, un certain nombre a été déjà mis en œuvre, notamment : i) l'enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM) de 2006, ii) l'enquête malienne sur l'utilisation du temps de 2008, iii) le recensement général de la population et de l'habitat de 2009, iv) l'enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM) de 2010 et v) l'enquête malienne d'évaluation de la pauvreté (EMEP).

Concernant l'ELIM 2010, elle a été effectivement réalisée. Toutefois, il n'y était pas inscrit un volet sur l'emploi. Il y était par-contre défini un volet sur le travail des enfants de 5 à 17 ans. S'agissant de l'EMEP, elle ne sera pas réalisée en 2011 comme prévue.

5.3 Coopération technique portant sur l'amélioration des statistiques

La coopération technique et financière portant sur l'amélioration des statistiques du travail, est apportée par plusieurs partenaires, en l'occurrence, l'Union Européenne, le BIT, l'Agence Suédoise de Développement et d'Intégration (ASDI), la Coopération Danoise, l'ACBF et AFRISTAT.

5.3.1 Projets financés par la Commission Européenne et mis en œuvre par le BIT

Le BIT, avec l'appui financier de l'Union Européenne et l'accord du Comité des ambassadeurs des Etats d'Afrique, Caraïbe et Pacifique (ACP) a lancé un projet régional dénommé « tackle child labour through education », en abrégé « tackle ». Ce projet bénéficie à 7 pays d'Afrique (Angola, Kenya, Madagascar, Mali, Sierra Leone, Soudan, Zambie), 2 des Caraïbes (Guyane et Jamaïque) et 2 du Pacifique (Iles Fiji, Papouasie Nouvelle Guinée).

Au Mali, le projet a démarré en 2008 pour une durée de 4 ans. Le financement global pour le Mali est d'un million d'euros. Quatre objectifs spécifiques sont assignés à ce projet : i) améliorer les cadres juridiques pour la lutte contre le travail des enfants et l'éducation, ii) renforcer les capacités institutionnelles pour la formulation et la mise en œuvre des stratégies de lutte contre le travail des enfants, iii) mener des actions directes de lutte contre le travail des enfants, iv) améliorer les plaidoyers et la diffusion des bonnes pratiques destinées à élargir la base de connaissance et à renforcer les réseaux de lutte contre le travail des enfants et l'éducation.

Le projet a réalisé des travaux à Bamako, dans les régions de Kayes (cercle de Kéyéba), de Ségou (cercles de Massina et de Douanza). Les actions sont portées sur : i) la lutte contre le travail des enfants dans l'orpaillage, ii) le travail des enfants et le VIH/SIDA, iii) l'éducation des enfants et le travail dans l'agriculture, iv) la lutte contre migration professionnelle précoce.

L'approche du projet est "le faire faire ou le faire avec". Ainsi, certaines activités du projet au Mali sont réalisées soit par les structures nationales ou des consultants. Par contre, il existe des activités pour lesquelles le BIT intervient directement sur le terrain en partenariat avec les sectoriels. Le projet collabore avec tous les ministères, en particulier avec les ministères de l'éducation, du travail et de la santé.

5.3.2 Projets financés par la Commission européenne et mis en œuvre par d'autres organismes

L'Union Européenne a financé au Mali pour la période de janvier 2010-juin 2012, soit 30 mois, un projet d'appuis institutionnels pour la mise en œuvre du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté. C'est un financement dans le cadre du 10^{ème} FED d'un programme pluri annuel d'appui budgétaire au Mali (PPAB). Le PPAB est financé à un montant de 148 millions d'euros dont 1,4 millions pour le projet d'appuis institutionnels.

Le projet est piloté par le Cabinet GOPA Consultants et a pour objectif global, de contribuer à l'amélioration des outils méthodologiques et techniques de pilotage du Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR). Le projet vise à fournir une assistance technique de long terme au système statistique national (SSN) dans but d'améliorer sa capacité à alimenter le cadre d'évaluation de la performance du CSCR et des OMD.

La phase actuelle du projet se focalise surtout sur les statistiques de l'éducation et de la santé. La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par l'Ordonnateur national du FED au Mali. La maîtrise d'œuvre est réalisée par l'INSTAT, représentant le Ministère de l'Economie et des Finances.

5.3.3 Projets financés par d'autres partenaires

- **Coopération suédoise**

A la place de L'EMEP, l'INSTAT réalisera en 2011, une enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP). L'objectif global de l'EMOP est de produire de façon régulière et permanente des informations sur la situation socio-économique des ménages, données nécessaires au suivi du Cadre stratégique de croissance et réduction de la pauvreté (CSCR), des OMD et à la formulation de différentes politiques sectorielles.

L'EMOP est une enquête nationale qui sera réalisée en 2011 auprès de 7200 ménages répartis entre les neuf régions du pays (Bamako est traité comme une région à part). L'objectif général de l'enquête est d'intégrer les différentes enquêtes sociodémographiques sous forme de modules d'une seule enquête afin de réduire les coûts de réalisation.

L'un des cinq objectifs spécifiques visés est de disposer des informations régulières sur le logement, la santé, l'emploi, l'éducation et les dépenses de consommation des ménages. A cet effet, il est développé un volet « emploi » dans le questionnaire de l'EMOP. Les variables retenues permettront de disposer de plusieurs indicateurs sur l'emploi et le chômage en général, sur le travail décent en particulier. Dix indicateurs sur le travail décent figurent sur la liste des indicateurs définis sur le volet « emploi » qui seront publiés.

Dans sa première année, l'EMOP est à l'étape de projet financé à hauteur de 690 millions de FCFA par l'Agence Suédoise de Développement et d'Intégration (ASDI). L'INSTAT aura besoin d'être soutenu par des partenaires techniques et financiers dans les années suivantes pour pérenniser ce système d'enquête.

Parallèlement à l'EMOP dont la périodicité est fixée à un an, la mise en œuvre de l'EPAM par le Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DOEF) se poursuit. La dernière enquête a été réalisée en 2010. L'EPAM pourra probablement être reconsidérée si l'EMOP venait à être maintenue comme une enquête permanente.

- **Coopération danoise**

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle exécute depuis janvier 2008, un programme d'appui à la promotion de l'emploi dans le secteur privé au Mali (PAPESPRIM). Le programme est piloté par la Direction Nationale de l'Emploi (DNE) qui sert de point focal.

Le programme est financé par la Coopération danoise pour un montant de 16 milliards FCFA. Il couvre la période de 2007-2012 mais les travaux ont réellement démarré en 2008. Il est probable qu'il soit prorogé jusqu'en 2013.

Dans l'une des composantes du PAPESPRIM, figure la mise en place d'un système d'information sur le marché du travail (SIMT). A cet effet, le projet prévoit de regrouper dans une base de données dynamique et interactive les informations collectées, traitées et actualisées selon une périodicité bien définie.

Une liste de 92 indicateurs relatifs à l'emploi et à la formation professionnelle sont définis dans le cadre de ce projet. Elle doit être examinée et complétée par d'autres indicateurs sur le travail décent.

- **Projet LMIS financé par ACBF**

Le Mali bénéficie du projet LMIS financé par ACBF. Le DOEF/ANPE est l'unité nationale du projet (UNP). Le projet qui est dans sa deuxième phase depuis 2009 a signé un protocole d'accord d'un montant de 169 000 US dollars avec le Mali. Le projet est mis en œuvre par AFRISTAT. Il viendra à termes en juin 2012.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs activités sont menées pour le développement du SIMT, en l'occurrence, la sensibilisation et le plaidoyer auprès des décideurs politiques, la production régulière et l'analyse des données.

Par ailleurs AFRISTAT a toujours apporté son appui aussi bien à l'INSTAT pour la réalisation des enquêtes auprès des ménages (exemple de l'ELIM) qu'à toute autre structure sectorielle intéressée par la production et l'analyse des statistiques du travail.

6. Plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles

Le système d'information sur le marché du travail se met en place progressivement au Mali. Un cadre de sa mise en œuvre existe. Par ailleurs, les besoins en indicateurs sur le travail décent sont bien réels sans pour autant être bien formulés par les utilisateurs. Les producteurs produisent les données par-contre dans une logique de routine sans recueillir effectivement les besoins des utilisateurs auxquels ils doivent satisfaire.

Un programme national pour la promotion du travail décent (PPTD) est en cours d'élaboration avec l'appui constant du BIT. Pour la réussite d'un tel projet, les différents acteurs du SIMT éprouvent le besoin de concertation permanente mais aussi de disposer des moyens humains et financiers pour atteindre les objectifs.

Un autre besoin ressenti dans le SIMT est le renforcement des capacités des acteurs, notamment les producteurs en matière d'exploitation des sources administratives et d'analyse approfondie des données d'enquêtes pour disposer d'une majorité d'indicateurs sur le travail décent.

A l'issue de la revue, il apparaît important de faire des propositions suivantes allant dans le sens d'un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour l'amélioration de la production et de l'analyse des indicateurs sur le travail décent.

6.1 Eriger le DOEF en direction avec une gestion autonome pour permettre à cette structure de répondre efficacement au besoin de ses interlocuteurs.

L'ancrage institutionnel influence sûrement la dynamique du SIMT. Au Mali, c'est le DOEF qui joue ce rôle. Mais son plan d'action dépend des moyens financiers de l'ANPE. Ceci pose également le problème de relation de travail entre l'observatoire et les autres structures qui doivent à chaque fois passer par l'ANPE.

Par ailleurs, l'une des recommandations de la conférence des ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle des Etats membres de l'UEMOA, organisée en avril 2010 à Bamako, est de renforcer le rôle des observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle. Ce qui ne peut pas être possible pour un observatoire sous la coupe financière d'une autre structure.

6.2 Renforcer les attributions du Comité National Consultatif du SIMT dans le but d'améliorer la synergie entre les acteurs par l'organisation des rencontres régulières.

Le Comité National Consultatif du SIMT est créé pour le bon déroulement du projet LMIS. Il faut chercher à le pérenniser et à renforcer son rôle.

Par contre, il a été créé par décret N°91-145 /P-CTSP du 29 juin 1991 le Comité de Coordination Statistique, le Sous Comité des statistiques démographiques et sociales qui est chargé d'instruire tout dossier en rapport avec les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi, du logement, du sport et de la culture.

Le Sous Comité est Présidé par la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Éducation de Base. L'une des difficultés dans son bon fonctionnement est la diversité de son champ d'action. Il regroupe près d'une vingtaine de structures nationales avec des domaines d'intérêts différents.

Il existe en outre, un sous système des statistiques de l'emploi et de la formation professionnelle qui est caractérisé par la diversité des sources d'information ou la multiplicité des structures de collecte et de traitement. Ce sous système n'a pas d'organe principal de gestion ou de coordination mais regroupe des structures dont le domaine principal d'intérêt est l'emploi ou le travail.

Si possible, le Mali peut créer un Conseil National de l'Emploi dont le Comité National Consultatif constituera une cellule des experts. Ce Comité devra être élargi à toutes les structures qui participent aux travaux du sous système des statistiques de l'emploi. Le Secrétariat du Conseil National de l'Emploi pourrait être assuré soit par l'OEF ou la Direction Nationale de l'Emploi.

6.3 Intégrer dans le prochain schéma de développement de la statistique, un programme annuel d'enquête sur l'emploi dans les ménages en vue de produire régulièrement les indicateurs clés du marché du travail en général et du travail décent en particulier.

Le schéma de développement de la statistique de 2006-2010 n'a pas réellement pris en compte le volet «Emploi ». Cela peut se justifier par la latitude de l'INSTAT de laisser au DOEF/ANPE la responsabilité de réaliser l'enquête permanente auprès des ménages.

Mais l'une des recommandations de la conférence des ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle dans les pays membres de l'UEMOA, tenue à Bamako en avril 2010, est la mise en place d'une enquête annuelle sur l'emploi. L'INSTAT devrait revoir sa position pour intégrer cela dans son programme d'enquêtes. Il s'agira de voir dans quelle mesure la future enquête modulaire permanente auprès des ménages (EMOP) avec sa périodicité annuelle, intégrera les besoins en indicateurs du travail décent. La réflexion est déjà en cours à l'INSTAT.

Par ailleurs des ajustements des supports de collecte sont proposés pour permettre de calculer des indicateurs non mesurables à partir des sources disponibles. Il est cependant indiqué de s'assurer qu'en le faisant on ne crée pas des conditions favorables à l'échec des enquêtes, soit dû à la lourdeur du questionnaire et à la charge des agents de collecte.

6.4. Inscrire le bilan de l'emploi dans le programme des enquêtes auprès des entreprises avec une périodicité annuelle et insérer dans son questionnaire des questions qui permettront de mesurer les indicateurs sur la protection sociale et le dialogue social.

Le bilan de l'emploi réalisé par le DOEF/ANPE doit être amélioré, aussi sa périodicité que son contenu. A la limite, c'est de réaliser chaque année, une enquête auprès des entreprises modernes publiques et privées. D'ailleurs ceci serait réalisable si dans l'avenir l'EMOP se substitue progressivement à l'EPAM.

S'agissant du questionnaire du bilan, il devra intégrer certaines dimensions du travail décent, notamment des éléments relatifs au dialogue social et la protection sociale.

6.5 Renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, en vue produire suffisamment d'indicateurs sur le travail décent à des coûts moins onéreux.

La revue a montré une sous exploitation des différentes sources de données pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent. A titre d'exemple, plus d'une vingtaine d'indicateurs sur le travail décent sont estimables à partir de l'enquête EPAM menée par le DOEF/ANPE. Malheureusement, ces indicateurs ne sont ni calculés ni publiés. Il faudra alors appuyer les

différentes structures organisatrices des enquêtes ayant un volet emploi/travail à identifier les indicateurs du travail décent qui peuvent être calculés et leur montrer le mode calcul. Pour les convaincre, il faudra commencer par les sensibiliser sur les indicateurs mesurables à partir des données existantes pour pouvoir les ajouter à la liste des indicateurs à produire.

Une exploitation optimale des différentes sources de données peut être faite. Des appuis nécessaires peuvent être apportés par le BIT ou toute autre structure sollicitée. De même, il est important d'assister les structures qui gèrent des bases de données administratives sur le marché du travail, en l'occurrence l'INPS, la CPS et la DNT, à produire des indicateurs conformes à l'agenda du travail décent.

6.6 Appuyer la Direction Nationale de l'Emploi pour la mise en place de la base de données sur l'emploi dans le cadre du PAPERPRIM.

L'initiative de la DNE de mettre en place une base de données sur l'emploi est encourageante. La base contiendra environ 70 indicateurs sur l'emploi (y compris les 20 indicateurs clés du marché du travail). La liste de ces indicateurs doit être complétée par des indicateurs sur le travail décent. Ce travail peut être réalisé avec l'appui du BIT.

6.7 Réfléchir au sein du Comité National Consultatif à une politique efficace de diffusion de l'information pour améliorer la visibilité du SIMT

De manière générale, l'approche de diffusion des données statistiques au Mali mérite d'être améliorée. Au niveau de l'INSTAT tout comme de l'INPS, c'est beaucoup plus les demandes spécifiques qui sont satisfaites. Les utilisateurs se plaignent de la non disponibilité à temps des données dont ils ont besoin.

Le Comité National Consultatif devra proposer à l'adoption du Conseil National de l'Emploi, une stratégie de diffusion des statistiques et d'accès aux bases de données sur l'emploi et le travail décent.

6.8 Développer une coordination des appuis des partenaires techniques et financiers pour les rendre plus efficaces et complémentaires.

La revue a montré l'intérêt d'un certain nombre de partenaires techniques et financiers au développement de l'information sur le marché du travail au Mali. Toutefois, il n'est pas démontré qu'il existe un cadre de concertation entre ces partenaires en vue de rendre efficaces leurs appuis.

Un reporting des projets d'amélioration du système d'information sur le marché du travail devrait servir de support de réflexion pour la coordination des actions.

7. Conclusion

La revue effectuée au Mali a permis de se rendre compte des forces et faiblesses du SIMT sur le plan technique et institutionnel. Au plan technique, il existe plusieurs sources de données à même de calculer et d'analyser des indicateurs sur le marché du travail, en particulier sur le travail décent. Mais on relève que très peu d'indicateurs sont estimés et publiés. Beaucoup d'autres sont mesurables à partir de ces sources. Les producteurs n'ont pas l'habitude de les produire. La principale raison de la sous exploitation des sources de données est, d'une part, la non apparition de certains dans les indicateurs prioritaires demandés par les partenaires et d'autre part, la non programmation des études approfondies dans les activités normales des enquêtes..

La revue a proposé des ajustements des supports de collecte pour mesurer d'autres indicateurs qui ne le sont pas encore. La mise en œuvre de ces ajustements est cependant subordonnée à l'examen des contraintes telles que la surcharge des questionnaires, la lassitude des enquêtés et le coût inhérent à la collecte des données supplémentaires.

Au plan institutionnel, un cadre consultatif des acteurs du SIMT est récemment mis en place. Il n'est pas totalement opérationnel et les acteurs continuent d'évoluer individuellement. La synergie entre producteurs est encore à l'état embryonnaire. Il existe même des problèmes de subsidiarité entre certains acteurs. Quant aux utilisateurs, ils ne semblent pas être réellement satisfaits de leur besoin en statistiques du travail.

La revue a recommandé d'ériger le DOEF/ANPE en direction autonome pour lui permettre de mieux assurer son rôle. Elle a en outre recommandé le renforcement des missions du comité national consultatif pour servir de cadre de concertation entre les premiers responsables des différentes structures impliquées dans le développement du SIMT. L'Observatoire de l'Emploi et de la Formation professionnelle servira dans ce cas de cellule technique pour ce comité.

Annexe 1 : Présentation des enquêtes sur la population active et d'autres enquêtes sur les ménages comportant des modules sur le marché du travail

1. **Titre de l'enquête...** Enquête permanente auprès des ménages (EPAM)
2. **Organisme responsable de l'enquête la plus récente...** Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DOEF) de l'ANPE
3. **Date de l'enquête la plus récente...** 2007
4. **Date de publication du rapport sur l'enquête la plus récente...** Avril-mai 2008
5. **Type de publication :** *papier* *internet, site web...* www.oef-mali.org
6. **Date de la prochaine enquête ...** 2010 (réalisée mais résultats non disponibles)
7. **Périodicité**
 - a. Collecte des données
 - mensuelle*
 - trimestrielle*
 - semestrielle*
 - annuelle*
 - autre, préciser... 3 ans*
 - b. Diffusion des résultats
 - mensuelle*
 - trimestrielle*
 - semestrielle*
 - annuelle*
 - autre, préciser... 3 ans*
8. **Champ de l'enquête**
 - a. Groupes de population
 - Âge minimum... 6 ans
 - Âge maximum...
 - Exclusion des ménages collectifs (armée, prison, etc.) Non Oui, préciser :... tous les ménages collectifs sont exclus
 - Indiquer tout autre groupe de population exclu de l'enquête (par exemple, les travailleurs migrants) :
les ménages des fonctionnaires internationaux
 - b. Aire géographique
 - pays entier*
 - tout le pays, sauf...*
 - zones urbaines uniquement*
 - zones rurales uniquement*
 - autre, préciser...*
9. **Sujets abordés**

- population économiquement active*
- emploi*
- chômage*
- sous-emploi temporel*
- heures de travail par période de référence*
 - heures réellement travaillées
 - heures habituellement travaillées
 - autre, préciser...
- revenus de l'emploi : traitements, salaires et revenus du travail indépendant*
- durée de l'emploi*
- durée du chômage*
- travailleurs découragés*
- travailleurs occasionnels*
- branche d'activité*
- profession*
- situation dans l'emploi*
- niveau d'instruction*
- emplois secondaires*
- emploi dans l'économie informelle*
- emploi dans le secteur informel*
- travail des enfants*
- pauvreté*
- sécurité au travail*
- sécurité sociale*
- formation*
- autre, préciser...*

10. Concepts et classifications utilisés dans l'enquête la plus récente

a. Population économiquement active

- activité économique actuelle (cadre de la population active)*
- activité économique habituelle*

Les définitions sont-elle conformes à la résolution de la CIST de 1982 ? Non Oui

Autre commentaire...

b. Situation dans l'emploi

- employés*

Différentiation entre les employés permanents et les travailleurs occasionnels, temporaires ou saisonniers ? Non Oui, préciser les catégories :... permanents et non permanents

- employeurs*
- travailleurs à leur compte*
- membres de coopératives de producteurs*
- travailleurs familiaux*
- travailleurs inclassables selon leur situation*
- autres, préciser :...*

c. Professions

- Utilisation directe de la CIP
- CIP-08 CIP-88 CIP-68
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des professions ?
- sans rapport avec la CIP
- basée sur ou compatible avec la :
- CIP-08 CIP-88 CIP-68

d. Branches d'activité

- Utilisation directe de la CITI
- CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
- CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des branches d'activité économique ? (Nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT)
- sans rapport avec la CITI
- basée sur ou compatible avec la :
- CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
- CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

11. Mesures (cadre de la population active)

a. Emploi

- i. Le critère d'une heure de travail pour définir l'emploi est-il utilisé ? Non Oui
- Si non, préciser le critère...
- ii. Période de référence pour l'emploi :
- dernier jour
- dernière semaine
- quatre dernières semaines
- autre, préciser...
- iii. Identification des activités économiques :
- utilisation d'une liste d'activités (dictionnaire opérationnel des métiers et emplois)
- utilisation de questions contenant des exemples de ce qui constitue du travail

b. Chômage

- i) L'enquête comporte une question sur la disponibilité pour travailler : Non Oui
- Si oui, période de référence de la disponibilité pour travailler :
- Identique à celle utilisée pour l'emploi
- Différente de celle utilisée pour l'emploi
- prochaine semaine

- deux prochaines semaines
- quatre prochaines semaines
- autre, préciser : ...

ii) L'enquête comporte une question sur la recherche d'emploi : Non Oui

Si oui, période de référence de la recherche d'emploi :

- Identique à celle utilisée pour l'emploi
- Différente de celle utilisée pour l'emploi
 - dernière semaine
 - deux dernières semaines
 - quatre dernières semaines
 - autre, préciser : ...

12. Conception de l'enquête (la plus récente)

a. Procédé d'échantillonnage

Échantillonnage simple

Préciser l'unité d'échantillonnage : ménages particuliers

Échantillonnage à plusieurs degrés

Unité d'échantillonnage primaire (préciser) ... Secteur d'énumération (SE)

Unité finale d'échantillonnage : ménages particuliers

b. Base de sondage, y compris la date ... RGPH 2002

c. Taille de l'échantillon ... 3000 ménages

d. Taux de non-réponse... 0%

e. Conception des questionnaires

questionnaire panoramique questionnaires individuels combinaison des deux

f. Langue du questionnaire

Version originale ... Français

Autres versions (énumérer toutes les langues) ...

Traduction orale pendant les entretiens : Non Oui, préciser les langues : ...

les langues des différentes localités

g. Méthode de collecte des données

entretiens en face à face

questionnaire rempli par le sondé (courrier ou livraison)

entretiens téléphoniques

autre, préciser...

h. Utilisation de réponses par procuration (par exemple, le chef de ménage fournit les

réponses pour les membres du ménage absents) Non Oui

13. Séries disponibles (enquête la plus récente)

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
Ratio emploi-population	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de chômage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi informel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de participation au marché du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailleurs pauvres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de bas salaires (inférieurs à 2/3 du salaire horaire médian)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire horaire moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire réel moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine, heures « habituellement travaillées »)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures habituellement travaillées (tranches horaires type)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures travaillées par an et par personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de sous-emploi temporel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Travail des enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formes dangereuses de travail des enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes occupant des postes du grand groupe 1 de la CITP-88	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écarts de salaire entre hommes et femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

population bénéficiant d'une couverture (de base) par la sécurité sociale							
Enfants non scolarisés (% par âge)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi par branche d'activité économique ...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Modalités d'accès aux données

- fichier de données anonyme mis à la disposition du grand public (sur un site web, par exemple)
- fichier de données anonyme mis à la disposition d'un public particulier sur demande
- micro-données non mises à disposition de manière générale
- autres modalités d'accès aux données, préciser ... fichier de données anonyme dont l'accès est payant. Seuls les rapports publiés peuvent être consultés sur le site web du DOEF/ANPE www.oef-mali.org

1. **Titre de l'enquête...** Enquête nationale sur le travail des enfants au Mali (ENTE)
2. **Organisme responsable de l'enquête la plus récente...** Institut National de la Statistique (INSTAT)
3. **Date de l'enquête la plus récente...** 2005
4. **Date de publication du rapport sur l'enquête la plus récente...** 2007
5. **Type de publication :** *papier* *internet, site web...* www.instat.gov.ml
6. **Date de la prochaine enquête ...** inconnue
7. **Périodicité**

a. Collecte des données <input type="checkbox"/> <i>mensuelle</i> <input type="checkbox"/> <i>trimestrielle</i> <input type="checkbox"/> <i>semestrielle</i> <input type="checkbox"/> <i>annuelle</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>autre, préciser... non définie</i>	b. Diffusion des résultats <input type="checkbox"/> <i>mensuelle</i> <input type="checkbox"/> <i>trimestrielle</i> <input type="checkbox"/> <i>semestrielle</i> <input type="checkbox"/> <i>annuelle</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>autre, préciser... non définie</i>
---	--
8. **Champ de l'enquête**

a. Groupes de population <i>Âge minimum... 5 ans</i> <i>Âge maximum...</i> <i>Exclusion des ménages collectifs (armée, prison, etc.)</i> <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui, <i>préciser :... tous les ménages collectifs sont exclus</i> <i>Indiquer tout autre groupe de population exclu de l'enquête (par exemple, les travailleurs migrants) :</i> <i>les ménages des fonctionnaires internationaux</i>	b. Aire géographique <input checked="" type="checkbox"/> <i>pays entier</i> <input type="checkbox"/> <i>tout le pays, sauf...</i> <input type="checkbox"/> <i>zones urbaines uniquement</i> <input type="checkbox"/> <i>zones rurales uniquement</i> <input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i>
---	---
9. **Sujets abordés**

<input type="checkbox"/> <i>population économiquement active</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>emploi</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>travailleurs occasionnels</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>branche d'activité</i>
---	---

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> <i>chômage</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>profession</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>sous-emploi temporel</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>situation dans l'emploi</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>heures de travail par période de référence</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>niveau d'instruction</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>heures réellement travaillées</i> | <input type="checkbox"/> <i>emplois secondaires</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>heures habituellement travaillées</i> | <input type="checkbox"/> <i>emploi dans l'économie informelle</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i> | <input type="checkbox"/> <i>emploi dans le secteur informel</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>revenus de l'emploi : traitements, salaires et revenus du travail indépendant</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>travail des enfants</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>durée de l'emploi</i> | <input type="checkbox"/> <i>pauvreté</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>durée du chômage</i> | <input type="checkbox"/> <i>sécurité au travail</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>travailleurs découragés</i> | <input type="checkbox"/> <i>sécurité sociale</i> |
| | <input type="checkbox"/> <i>formation</i> |
| | <input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i> |

10. Concepts et classifications utilisés dans l'enquête la plus récente

a. Population économiquement active

- activité économique actuelle (cadre de la population active)*
 activité économique habituelle

Les définitions sont-elle conformes à la résolution de la CIST de 1982 ? Non Oui

Autre commentaire...

b. Situation dans l'emploi

- employés*

Différentiation entre les employés permanents et les travailleurs occasionnels, temporaires ou saisonniers ? Non Oui, préciser les catégories :... permanents, saisonniers et occasionnels

- employeurs*
 travailleurs à leur compte
 membres de coopératives de producteurs
 travailleurs familiaux
 travailleurs inclassables selon leur situation
 autres, préciser :... apprentis

c. Professions

- Utilisation directe de la CITP*
 CITP-08 *CITP-88* *CITP-68*
 Utilisation d'une classification nationale spécifique des professions ?

- sans rapport avec la CITP
 basée sur ou compatible avec la :
 CITP-08 CITP-88 CITP-68

d. Branches d'activité

- Utilisation directe de la CITI
 CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
 CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des branches d'activité économique ?
 sans rapport avec la CITI
 basée sur ou compatible avec la :
 CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
 CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

11. Mesures (cadre de la population active)

a. Emploi

- i. Le critère d'une heure de travail pour définir l'emploi est-il utilisé ?
 Non Oui Si non, préciser le critère...
- ii. Période de référence pour l'emploi :
 dernier jour
 dernière semaine
 quatre dernières semaines
 autre, préciser...
- iii. Identification des activités économiques :
 utilisation d'une liste d'activités
 utilisation de questions contenant des exemples de ce qui constitue du travail

b. Chômage

- iii) L'enquête comporte une question sur la disponibilité pour travailler : Non Oui
Si oui, période de référence de la disponibilité pour travailler :
 Identique à celle utilisée pour l'emploi
 Différente de celle utilisée pour l'emploi
 prochaine semaine
 deux prochaines semaines
 quatre prochaines semaines
 autre, préciser : ...
- iv) L'enquête comporte une question sur la recherche d'emploi : Non Oui
Si oui, période de référence de la recherche d'emploi :

- Identique à celle utilisée pour l'emploi
- Différente de celle utilisée pour l'emploi
 - dernière semaine
 - deux dernières semaines
 - quatre dernières semaines
 - autre, préciser : ...

12. Conception de l'enquête (la plus récente)

- a. Procédé d'échantillonnage
- Échantillonnage simple
 - Préciser l'unité d'échantillonnage : ménages particuliers
 - Échantillonnage à plusieurs degrés
 - Unité d'échantillonnage primaire (préciser) ... Secteur d'énumération (SE)
 - Unité finale d'échantillonnage : ménages particuliers
- b. Base de sondage, y compris la date ... RGPH 1998
- c. Taille de l'échantillon ... 4000 ménages
- d. Taux de non-réponse... 0%
- e. Conception des questionnaires
- questionnaire panoramique questionnaires individuels combinaison des deux
- f. Langue du questionnaire
- Version originale ... Français
 - Autres versions (énumérer toutes les langues) ...
 - Traduction orale pendant les entretiens : Non Oui, préciser les langues :...
les langues des différentes localités
- g. Méthode de collecte des données
- entretiens en face à face
 - questionnaire rempli par le sondé (courrier ou livraison)
 - entretiens téléphoniques
 - autre, préciser...
- h. Utilisation de réponses par procuration (par exemple, le chef de ménage fournit les réponses pour les membres du ménage absents) Non Oui

13. Séries disponibles (enquête la plus récente)

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
Ratio emploi-population	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de chômage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi informel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de participation au marché du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailleurs pauvres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de bas salaires (inférieurs à 2/3 du salaire horaire médian)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire horaire moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire réel moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine, heures « habituellement travaillées »)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures habituellement travaillées (tranches horaires type)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures travaillées par an et par personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de sous-emploi temporel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail des enfants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formes dangereuses de travail des enfants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes occupant des postes du grand groupe 1 de la CIP-88	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écarts de salaire entre hommes et femmes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la population bénéficiant d'une	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

couverture (de base) par la sécurité sociale							
Enfants non scolarisés (% par âge)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi par branche d'activité économique ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Modalités d'accès aux données

- fichier de données anonyme mis à la disposition du grand public (sur un site web, par exemple)
- fichier de données anonyme mis à la disposition d'un public particulier sur demande
- micro-données non mises à disposition de manière générale
- autres modalités d'accès aux données, préciser ... fichier de données anonyme dont l'accès est payant. Seuls les rapports publiés peuvent être consultés sur le site web de l'INSTAT www.instat.gov.ml

Annexe 2 : Présentation des enquêtes auprès des établissements

1. **Titre de l'enquête ...** Bilan de l'emploi au Mali 2008 - Etude sur le secteur moderne
2. **Organisme responsable de l'enquête la plus récente...** Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DOEF) de l'ANPE
3. **Date de l'enquête ...** 10 août au 30 septembre 2009
4. **Date de publication du rapport de l'enquête ...** (le rapport est prêt pour être publié en mai 2011)
5. **Type de publication**
 Papier **Internet, site web** www.oef-mali.org
6. **Date de la prochaine enquête ...** 2011
7. **Périodicité**
 - a. Collecte des données
 - mensuelle
 - trimestrielle
 - semestrielle
 - annuelle
 - autre, préciser... 2 ans
 - b. Diffusion des résultats
 - mensuelle
 - trimestrielle
 - semestrielle
 - annuelle
 - autre, préciser... 2 ans
8. **Champ de l'enquête :**
 - a. Aire géographique
 - pays entier
 - tout le pays, sauf...
 - autre, préciser...
 - b. Secteurs d'activité

	Inclus	Exclus
<i>A - Agriculture, chasse et exploitation forestière</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>B - Pêche</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>C - Industries extractives</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>D - Secteur manufacturier</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>E - Fourniture d'eau, de gaz et d'électricité</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>F - Construction</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>G - Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules à moteur, etc.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>H - Hôtellerie et restauration</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>I - Transport, entreposage et communications</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>J - Intermédiation financière</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>K - Immobilier, location et activités commerciales</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>L - Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>M - Éducation</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>N - Travail sanitaire et social</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- O - *Autres activités de services personnels, sociaux ou à la collectivité*
- P - *Activités des ménages ordinaires en tant qu'employeurs et activités de production indifférenciées des ménages ordinaires*
- Q - *Organisations et organismes extraterritoriaux*

- c. Secteur institutionnel **Inclus** **Exclus**
- établissements privés enregistrés*
- établissements privés non enregistrés*
- organismes publics*
- organismes parapublics*

d. Établissements

- tous*
- tous les établissements enregistrés*
- nombre minimum d'employés*
- Minimum... pour le secteur d'activité ...*
- Minimum... pour le secteur d'activité ...*
- Minimum... pour le secteur d'activité ...*
- autre, préciser :*

9. Sujets abordés

- | | |
|---|---|
| <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>emploi</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>revenus de l'emploi : traitements, salaires et revenus du travail indépendant</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><input type="checkbox"/> <i>primes incluses</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><input type="checkbox"/> <i>primes exclues</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>cotisations de sécurité sociale</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>pensions</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>négociations collectives</i></p> | <p><input type="checkbox"/> <i>durée du travail</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>vacances de postes</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>coût de la main-d'œuvre</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>coût des facteurs de production</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>valeur de la production</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>formation</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i></p> |
|---|---|

10. Concepts et classifications utilisés dans l'enquête la plus récente

- a. Emploi (voir la définition sur <http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/class/icse.htm>)

Les données incluent les :

- employés occasionnels/temporaires*
- employés permanents*
- propriétaires actifs*
- autre, préciser... stagiaires, bénévoles*

- b. Coût de la main-d'œuvre (voir la définition dans : *Recommandations internationales en vigueur sur les statistiques du travail* (BIT, Genève, 2000))
- rémunération des salariés (masse salariale annuelle)*
 - traitements*
 - autre, préciser*
 - coûts de formation*
 - autre, préciser...*
- c. Revenus (cf. CIST, 2000).
- Période de référence
- année* *mois* *semaine* *heure* *autre,*
préciser...
- Sont inclus les :
- traitements/salaires*
 - heures supplémentaires*
 - primes*
 - autre, préciser...*
- d. Durée du travail (voir les définitions dans ICLS-R-[2008-12-0006-6]-En.doc/v3)
- heures réellement travaillées*
 - heures payées*
 - durée normale du travail*
 - durée contractuelle du travail*
 - heures habituellement travaillées*
 - heures supplémentaires*
 - durée des absences au travail*
- e. Professions
- Utilisation directe de la CIP
 - CIP-08 CIP-88 CIP-68
 - Utilisation d'une classification nationale spécifique des professions ?
 - sans rapport avec la CIP
 - basée sur ou compatible avec la :
 - CIP-08 CIP-88 CIP-68
- f. Branches d'activité
- Utilisation directe de la CITI
 - CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
 - CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

Utilisation d'une classification nationale spécifique des branches d'activité économique ?

sans rapport avec la CITI

basée sur ou compatible avec la :

CITI Rév.4 (2008)

CITI Rév.3.1 (2002)

CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

11. Collecte des données

niveau global avec ventilation par sexe

niveau global sans ventilation par sexe

individualisée avec informations sur le sexe

individualisée sans informations sur le sexe

12. Conception de l'enquête (la plus récente)

Recensement

Enquête par sondage

Unité d'échantillonnage ...

Base de sondage, y compris la date ...

Procédé d'échantillonnage ...

13. Séries disponibles (enquête la plus récente)

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
Nombre d'employés permanents à temps plein	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revenus	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures travaillées par an et par personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés couverts par la sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés bénéficiant de cotisations de retraite patronales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés ayant accès aux négociations collectives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi par branche d'activité économique ...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Modalités d'accès aux données

- fichier de données anonyme mis à la disposition du grand public (sur un site web, par exemple)
- fichier de données anonyme mis à la disposition d'un public particulier sur demande
- micro-données non mises à disposition de manière générale
- autres modalités d'accès aux données, préciser ... fichier de données anonyme dont l'accès est payant. Seuls les rapports publiés peuvent être consultés sur le site web du DOEF/ANPE www.oef-mali.org

Annexe 3 : Présentation des bases de données administratives

1. **Titre de la base de données ...** Malikunnafofi (Mali-Info)
2. **Organisme responsable ...** Cellule technique (INSTAT, CSLP et ODHD)
3. **Périodicité de la mise à jour**
 - quotidienne*
 - hebdomadaire*
 - mensuelle*
 - ad hoc*
 - autre, préciser... Annuelle après validation des données disponibles*
4. **Objectif principal :**
 - administration interne*
 - information des services*
 - orientation professionnelle*
 - possibilités de formation*
 - placement*
 - informations sur le marché du travail*
 - possibilités de travail indépendant*
 - indemnités*
 - permis de travail*
 - statistique (indicateurs socioéconomiques pour le besoin de suivi de CSLP)*
 - autre, préciser...*
5. **Unité de chaque enregistrement ...**
6. **Champ de l'enquête**
 - a. Aire géographique
 - pays entier*
 - tout le pays, sauf...*
 - zones urbaines uniquement*
 - zones rurales uniquement*
 - autre, préciser...*
 - b. Secteurs institutionnels (*sur le plan des travailleurs*)
 - organismes publics*
 - organismes parapublics*
 - établissements privés enregistrés*
 - établissements privés non enregistrés*
 - autre, préciser... données provenant des enquêtes sur l'emploi dans les ménages et les entreprises, statistiques courantes des bureaux privés et publics de placement*
 - sans objet*

7. Sujets abordés

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>emploi</i> | <input type="checkbox"/> <i>maladies professionnelles</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>demandeurs d'emploi</i> | <input type="checkbox"/> <i>indemnités</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>vacances de postes</i> | <input type="checkbox"/> <i>relations professionnelles</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>sécurité sociale</i> | <input type="checkbox"/> <i>syndicats</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>négociations collectives</i> | <input type="checkbox"/> <i>employeurs</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>lésions professionnelles</i> | |

8. Données collectées

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>profession</i> | <input type="checkbox"/> <i>grèves</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>branche d'activité</i> | <input type="checkbox"/> <i>jours perdus (grèves)</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>données démographiques</i> | <input type="checkbox"/> <i>autres arrêts du travail</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>niveau d'instruction</i> | <input type="checkbox"/> <i>procès</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>pays d'origine</i> | <input type="checkbox"/> <i>type de différend (procès)</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>durée de résidence</i> | <input type="checkbox"/> <i>conventions collectives</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>salaires offerts/souhaités</i> | <input type="checkbox"/> <i>champ d'application</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>cotisations de retraite</i> | <input type="checkbox"/> <i>détails des conventions collectives</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>prestations de retraite/autres avantages</i> | <input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>lésions mortelles</i> | <input type="checkbox"/> <i>cours/formations disponibles dans les organismes</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>lésions non mortelles</i> | <input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>indemnités</i> | |
| <input type="checkbox"/> <i>jours perdus (lésions non mortelles)</i> | |

9. Source

- particuliers*
- informations sur les entreprises*
- presse*
- autre, préciser ... structures officielles de production de données statistiques (CPS, BCEAO, Direction du Budget, DOEF/ANPE, ODHD, Observatoire de Transport, etc.*

10. Diffusion

a. Fréquence

- mensuelle*
- trimestrielle*
- semestrielle*
- annuelle*
- autre, préciser...*

b. Forme de diffusion

- documents imprimés (annuaire statistique)*
- en ligne, préciser l'adresse du site web ... www.malikunnafo.com*

11. Principaux groupes d'utilisateurs

- grand public*
- investisseurs*
- chercheurs*
- organismes publics*
- autre, préciser...*

1. **Titre de la base de données ...** Schéma INPS
2. **Organisme responsable ...** Institut National de Prévoyance Sociale
3. **Périodicité de la mise à jour**
 - quotidienne*
 - hebdomadaire*
 - mensuelle*
 - ad hoc*
 - autre, préciser... instantanée après validation des données disponibles*
4. **Objectif principal :**
 - administration interne*
 - information des services*
 - orientation professionnelle*
 - possibilités de formation*
 - placement*
 - informations sur le marché du travail*
 - possibilités de travail indépendant*
 - indemnités*
 - permis de travail*
 - statistique*
 - autre, préciser...*
5. **Unité de chaque enregistrement ...** Employeur/Employé
6. **Champ de l'enquête**
 - a. Aire géographique
 - pays entier*
 - tout le pays, sauf...*
 - zones urbaines uniquement*
 - zones rurales uniquement*
 - autre, préciser...*
 - b. Secteurs institutionnels (sur le plan des travailleurs)
 - organismes publics*
 - organismes parapublics*
 - établissements privés enregistrés*
 - établissements privés non enregistrés*
 - autre, préciser...*
 - sans objet*
7. **Sujets abordés**
 - emploi*
 - demandeurs d'emploi*
 - vacances de postes*
 - sécurité sociale*
 - maladies professionnelles*
 - indemnités*
 - relations professionnelles*
 - syndicats*

- négociations collectives*
- lésions professionnelles*

employeurs

8. Données collectées

- profession*
- branche d'activité*
- données démographiques*
- niveau d'instruction*
- pays d'origine*
- durée de résidence*
- salaires perçus*
- cotisations de retraite*
- prestations de retraite/autres avantages*
- lésions mortelles*
- lésions non mortelles*
- indemnités*
- jours perdus (lésions non mortelles)*

- grèves*
- jours perdus (grèves)*
- autres arrêts du travail*
- procès*
- type de différend (procès)*
- conventions collectives*
 - champ d'application*
 - détails des conventions collectives*
 - autre, préciser...*
- cours/formations disponibles dans les organismes*
- autre, préciser...*

9. Source

- particuliers*
- informations sur les entreprises*
- presse*
- autre, préciser ...*

10. Diffusion

a. Fréquence

- mensuelle*
- trimestrielle*
- semestrielle*
- annuelle (à l'occasion des rencontres avec les entreprises)*
- autre, préciser...*

b. Forme de diffusion

- documents imprimés (annuaire statistique)*
- en ligne, préciser l'adresse du site web ...*

11. Principaux groupes d'utilisateurs

- grand public*
- investisseurs*
- chercheurs*
- organismes publics*
- autre, préciser... employeurs*

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

Institut National de la Statistique (INSTAT)

Prénoms et Nom	Fonction
Seydou Moussa TRAORE	Directeur Général de l'INSTAT
Mahady Mamadou FOFANA	Chef du Département des statistiques agricoles et environnementales
Diakaridia DEMBELE	Chef du Département de la comptabilité nationale, de la statistique de conjoncture, des études et des analyses économiques
Arouna SOUGANE	Chef de Cellule de coordination et de coopération technique et institutionnelle
Issa BOUARE	Chef de Division des enquêtes, Département de la recherche, de la normalisation et des enquêtes statistiques
Aminata DIAMOUTENE COULIBALY	Chargée d'études, Département de la recherche, de la normalisation et des enquêtes statistiques
Soumana TAGALA	Chargé d'études, Département des statistiques démographiques et sociales
Kadidja TRAORE	Chargée d'études, Département de la comptabilité nationale, de la statistique de conjoncture, des études et des analyses économiques

Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

Prénoms et Nom	Fonction
Makan Moussa SISSOKO	Directeur Général de l'ANPE
Modibo Koly KEITA	Chef du Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DOEF/ANPE)
BASSALA	Adjoint Chef du Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DOEF/ANPE)

Direction Nationale du Travail (DNT)

Prénoms et Nom	Fonction
Mamadou DIAKITE	Directeur National du Travail DNT
Fassoun COULIBALY	Directeur National Adjoint du Travail DNT

Direction Nationale de L'Emploi (DNE)

Prénoms et Nom	Fonction
Idrissa KOITA	Directeur National de l'Emploi DNE
Moussa TRAORE	Chef de la Division Etudes et Réglementation

Conseil National du Patronat du Mali (CNPM)

Prénoms et Nom	Fonction
Lassina TRAORE	Secrétaire Permanent du CNPM

Institut National de Prévoyance Sociale (INPS)

Prénoms et Nom	Fonction
Dr Ousmane SALAMANTA	Directeur Action Sanitaire Médico-sociale
Ousmane Karim COULIBALY	Directeur des Prestations en Espèces
Mané KEITA	Chef Service Informatique et Statistique

**Cellule de Planification et Statistique- Administration Territoriale, Sécurité Intérieure,
Fonction Publique et Travail**

Prénoms et Nom	Fonction
Drissa TRAORE	Directeur National Adjoint de CPS
Abraham DIALLO	Chargé de programme

Rectorat de l'Université de Bamako

Prénoms et Nom	Fonction
Idrissa SENOU	Chef Service des Ressources Humaines

Références bibliographiques

Cellule de Planification et Statistique du Ministère de la Santé et al., 2007, «enquête démographique et de santé au Mali 2006, rapport préliminaire », Mali, avril 2007

Organisation Internationale du Travail et al. 2007 «Rapport d'enquête Nationale sur le Travail des enfants au Mali », Mali, Bureau International du Travail, 2007

Bureau International du Travail, 2008 « Etat des lieux des informations du Marché du travail au Mali », Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté, APERP, Mali, décembre 2008

Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 2008 « Activité, emploi et chômage au Mali en 2007, tableaux d'analyse, enquête permanente auprès des ménages (EPAM-2007) », Mali avril 2008

Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 2008 « Activité, emploi et chômage au Mali en 2007, premiers résultats, enquête permanente auprès des ménages (EPAM-2007) », Mali, Mai 2008

Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, 2010, «Annuaire statistique du secteur de l'administration territoriale, fonction publique et sécurité intérieure », Mali, décembre 2010

Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant et al., 2010, « rapport de l'Enquête Malienne sur l'Utilisation du Temps (EMUT 2008) », Mali, février 2010

Direction Nationale de l'Emploi, 2010 «Bilan Emploi 2008 », Mali, février 2010

Direction Nationale du Travail, 2010 «Rapport annuel de la Direction Nationale du travail, année 2009», Mali, avril 2010